

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis ou de qui que ce soit d'autre, l'autorité qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent à mon avis un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

Lord Tweedsmuir

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HÉROUX

Montréal, lundi 17 février 1947

VOLUME XXXVIII — No 38

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME, MONTREAL

TELEPHONE: *BELAIR 3331

SOIRS, DIMANCHES ET FÊTES

Administration: BELAIR 3361

Rédaction: BELAIR 3366

Gérant: BELAIR 3363

Les Juifs acceptent que le litige palestinien aille à l'O.N.U.

M. Bouchard finira-t-il par saisir le point important, essentiel?

Quelques remarques supplémentaires en marge d'un nouvel article en partie double et multiple dans le journal double qu'est le "Clairon" — L'enseignement, par le moyen de la radio ou autrement, est matière de juridiction provinciale

M. Damien Bouchard publie dans son double Clairon (Saint-Hyacinthe et Montréal), édition de vendredi dernier, 14 février, un article écrit en duplicité — au sens propre du mot duplicité, au sens de double — sous la forme française et sous la forme anglaise, article qu'il intitule modestement, dans l'une et l'autre langues: *Laissons-nous périr la liberté?* — *Shall we let liberty perish?*

Article double, doublement double, dans un double journal. Cela paraît démontrer l'exactitude de la constatation que nous avons faite, ici même: que M. Bouchard est un homme complexe et multiple.

L'article du Clairon de vendredi veut être à la fois une attaque contre le premier ministre de la province, M. Maurice Duplessis, à propos de la révocation d'un permis à la buvette-rôtisserie du sieur Roncarelli, et une réponse à l'article que nous avons nous-même publié à la suite des propos tenus par M. Bouchard, devant la Canadian Unity Alliance, sur le double sujet de l'unité nationale et de la non-confessionnalité nationale.

Il semble que M. Bouchard se prenne lui-même et, avec lui — ce qui paraît bien être un autre phénomène d'obsession en partie double —, prenne le sieur Roncarelli, pour représentation incarnée de la liberté.

Ne pas penser comme M. Bouchard et contrecarrer ses vues, attenter à la... licence de Roncarelli, c'est être, d'après l'opinion de M. Bouchard, support de puissances clandestines et de forces réactionnaires qui se vouent à la perte de la liberté.

De ces puissances et de ces forces, ce pauvre M. Bouchard en voit grouiller partout. Ce sont de celles-ci et de celles-là, affirme-t-il, qui ont fait agir M. Duplessis, sachant qu'il a tort, contre son gré, et en même temps contre le sieur Roncarelli.

M. Duplessis est capable, s'il le croit nécessaire, de répondre lui-même à M. Bouchard. Remarquons simplement qu'il lui fera peut-être plaisir de s'entendre dire, pour une fois, par un adversaire déclaré, qu'il sait ne pas toujours faire seulement à sa tête.

Dans la partie qui nous concerne de son article, M. Bouchard, encore complexe et multiple, donne libre cours à la mauvaise humeur contre les meneurs souterains et opposés à l'enseignement de l'anglais qui nous ont inspiré, à son dire, ce que nous avons écrit sur son compte: il nous accuse d'avoir employé, en traduisant un passage de son texte, un mot qui n'est pas français (unicité) pour rendre le mot anglais (*oneness*) qu'il avait employé; d'avoir traduit à contre-sens un autre passage de son texte: enfin il laisse entendre que l'effet de notre article aura été, ce dont nous nous réjouissons fort, de faire rater le projet conjoint d'enseignement radiophonique de l'Institut démocratique canadien et de la Canadian Unity Alliance.

A propos d'unicité, M. Bouchard insinue que nous sommes peut-être de l'Académie canadienne-française et que cette institution reconnaît sans doute ce terme, mais que l'Académie authentique ne l'admet pas à son dictionnaire.

Que M. Bouchard sache, si la chose lui peut faire plaisir, que nous ne sommes pas de l'A. C. F. et que nous aimons aux canons linguistiques qu'elle peut arrêter. Si le mot unicité n'est pas au dictionnaire de l'Académie le dictionnaire Harraps le donne pour traduire *oneness* et ce même mot, unicité, se trouve encore inscrit dans P. Boissière (Dictionnaire analogique de la langue française) et dans Hatzfeld, Darmesteter et Thomas (Dictionnaire de la langue française), aussi dans le Larousse du XXe siècle. Ces autorités nous suffisent, à défaut d'entêtement par l'Académie. D'autant plus que Hatzfeld, Darmesteter et Thomas, dans leur traité de la formation de la langue française, qui précède le dictionnaire, écrivent (art. 255, auquel le mot unicité fait référence): "Le nombre des mots en *ité* est infini; il s'en crée sans cesse de nouveaux, comme d'ailleurs il s'en crée déjà d'innombrables en *item* dans le latin de la décadence et dans le latin scolastique: cette dérivation répond aux tendances irrésistibles qui poussent le français vers l'abstraction et l'outrance".

Quant à la traduction à contre-sens, nous nous en excusons. Il s'agit d'un lapsus non pas *calami*, mais *machinae*, rapport au dactylo qui remplace de plus en plus la plume dans le monde des journalistes. Lapsus *calami* ou lapsus *machinae*, ce sont là vocables en langue d'Eglise, mais langue qui sert aussi à des fins profanes, non confessionnelles. M. Bouchard le sait, attendu qu'un dictionnaire français, le Petit Larousse, lui consacre un bon nombre de pages roses.

C'est à tort, mais sans intention, que nous avons traduit par *langue française* l'expression non-French que M. Bouchard avait employée dans un passage de sa causerie à la Canadian Unity Alliance.

M. Bouchard avait dit, très exactement, en anglais: *As I have already said the non-French speaking popu-*

L'actualité

"Oneness"

C'est un mot qui va prendre de la vogue maintenant que l'incompréhensible, l'énigmatique ex-maire de Saint-Hyacinthe, qui est par ailleurs ex-député à la Législature de Québec, ex-président de la Législature de Québec, ex-président de l'Hydro-Québec, devenu, par la grâce de M. Mackenzie King, sénateur inamovible dans le Parlement d'Ottawa, a lancé, en une circonstance fameuse qui se trouvait être la circonstance aussi du lancement de la Canadian Unity Alliance.

C'est fin janvier, hôtel Windsor, à l'occasion d'une conférence lancée qu'il prononçait sous les auspices de l'Alliance que M. Bouchard, grand amateur de novations onomatopées, s'est permis le mot *oneness* pour désigner, sous un vocable neuf, ce qu'il avait présenté

in Montreal and the Province of Quebec has a practical need of the French language and those who live outside of Quebec have a cultural need of this language. The Canadian Unity Alliance will seek to give free lessons in French by the radio-phonograph method.

Nous avions traduit:

Comme je l'ai déjà dit, la population de langue française dans la ville de Montréal et dans la province de Québec a un besoin pratique de la langue française et ceux qui vivent en dehors de la province de Québec ont un besoin culturel de cette langue. La Canadian Unity Alliance cherchera à donner des cours gratuits de français par la méthode radio-phonographique.

Il aurait fallu traduire: Comme je l'ai déjà dit, la population de langue non française, etc., etc.

Mais le point important de notre article sur le sujet de sa causerie à l'Unity Alliance, M. Bouchard ne l'a point saisi, ou fait mine de ne l'avoir point saisi et compris.

Il écrit, dans son article de vendredi:

Les deux faits qui sont prouvés par l'article du Devoir sont d'abord que nos meneurs souterains sont opposés à l'enseignement de l'anglais et, qu'ensuite, sous prétexte de sauvegarder l'autonomie provinciale, ils entendent forcer les gouvernements à se soumettre à leurs exigences étroites.

Si le groupe dont le Devoir se fait le porte-parole n'était pas opposé à l'enseignement de l'anglais, tel que je l'ai affirmé dans mon discours au Sénat, pourquoi demanderait-il d'empêcher une association bénévole de donner par la radio des cours gratuits et perfectionnés de cette langue aux citoyens qui tiennent à ce qu'eux et leurs enfants la connaissent et qui savent que, dans la plupart de nos écoles, on ne fait que semblant de l'enseigner?

M. Bouchard, à cause de la complexité et de la multiplicité de ses vues et de ses ambitions, est porté à tout brouiller.

Ramenons la question à plus... d'unicité.

Il ne s'agit pas de l'enseignement de l'anglais, dans la présente occurrence, pas plus que de l'enseignement de français ou de n'importe quelle autre langue: il s'agit de l'enseignement par la radio, enseignement que l'Etat fédéral, par l'entremise de la Société Radio-Canada, confierait à des associations que M. Bouchard qualifie de bénévoles et qui ne conviennent pas, qui ne peuvent convenir à l'immense majorité des radiophiles de la province de Québec.

De l'enseignement par ces associations, ou par d'autres du même genre, de même farine, le public n'a pas besoin et il n'en veut pas.

Autre point d'importance encore plus grande: il n'appartient pas à l'Etat fédéral, par l'entremise de la Société Radio-Canada ou autrement, par n'importe quelle agence ou n'importe quel organisme, de se mêler des choses de l'enseignement, parce que cela regarde exclusivement les provinces, et de leur seule et exclusive juridiction.

La juridiction des provinces en matière d'enseignement, même par les ondes de la radio, est chose si peu contestable que sir John Aird, chargé en 1929, par le gouvernement Mackenzie King, de présider une enquête sur toute la question de la radiophonie canadienne, recommandait à la page treize de son rapport:

"Que dans chaque province on devrait nommer un directeur provincial de la radiodiffusion qui aurait un contrôle absolu sur les programmes à radiodiffuser pour chaque station ou stations situées dans les limites de la province pour laquelle il est responsable".

Ce texte est clair et net, même si le gouvernement Mackenzie King, après avoir payé pour l'obtenir, n'en a jamais tenu compte.

L'enseignement de l'anglais, du français ou de n'importe quelle autre matière par la radio, dans la province de Québec, doit relever de la juridiction provinciale de Québec; en Ontario, ce même enseignement doit relever de la juridiction provinciale de l'Ontario; et ainsi dans chacune des provinces du pays. Au vrai, c'est toute la matière des programmes radiophoniques que le rapport Aird recommandait de laisser sous la juridiction des provinces.

Il n'y a pas de menées souteraines non plus que de menées réactionnaires là-dedans. La recommandation de sir John Aird se fondait sur le roc même de la constitution de 1867. M. Bouchard, grand démocrate, potentat suprême d'un institut démocratique, devrait être le premier à s'en apercevoir, à le reconnaître de bon gré, à faire campagne pour qu'Ottawa respecte, intégralement, les droits provinciaux, facilite aux provinces le libre accomplissement de leurs devoirs constitutionnels.

17-11-47

Emile BENOIST

Blocs-notes

Faut-il le supprimer?

C'est du débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône que nous entendons parler.

À Québec comme à Ottawa, et probablement dans les autres assemblées législatives du pays, ce débat est l'occasion de longs et presque interminables discours, qui finissent le plus souvent par laisser l'attention du public.

Supprimer ce vaste déballage oratoire apparaît nécessairement à plusieurs comme une chose désirable. Mais il y a des objections.

Un vieux parlementaire de nos amis nous disait un jour: Dans les premiers temps, je pensais, moi aussi, qu'il serait utile et sain de supprimer ce long débat. Mais l'expérience m'a incliné à penser autrement. Cette discussion à bâtons rompus, permet à un lot de gens, qui n'en auraient pas l'occasion autrement, d'exposer les besoins particuliers de leur région, le point de vue de tel ou tel groupe. Au fond, si on supprimait le débat, on n'épargnerait guère le temps: car ces questions reviendraient sous une autre forme, au cours de la session.

C'est un point de vue, M. Maxime Raymond, dont l'expérience parlementaire commence à compter, en exposait un autre, ces jours-ci. Il faisait observer que ce débat sur l'adresse, qui, trop souvent, se prolonge presque à l'infini, finit par manger le temps que la procédure régulière est censée réserver aux "motions" des députés. Ceux-ci ont le droit d'insérer au feuilleton tel ou tel sujet particulier; mais l'on ne peut naturellement consacrer à ces débats spéciaux un temps limité. Vient assez rapidement l'heure où l'on décide qu'il faut en finir, que la session dure depuis assez longtemps, que de grands débats d'ordre général attendent, et l'on supprime pratiquement les "motions" des députés.

Plus se multiplieront les débats d'ordre général, plus les députés seront exposés à ce qu'on supprime ainsi, pour toutes fins pratiques, leurs "motions". Et l'on peut alors se demander s'il ne vaudrait vraiment pas mieux, suivant l'avis de M. Raymond, faire sauter tout le débat sur l'adresse, se jeter tout de suite en pleine besogne et laisser, par voie de conséquence, aux députés qui ont des propositions particulières à présenter plus de temps et de loisirs.

Le certificat de citoyenneté

L'autre soir, aux Communautés, un député ontarien, M. Gordon Graydon, a suggéré que l'on modifie le format des certificats de citoyenneté. Il n'est pas sûr que l'on n'en vienne pas là: M. Graydon estime que le format qu'il propose serait de beaucoup plus commode.

En tout cas, il est une modification qu'il faudrait adopter: ce serait la substitution au certificat double d'aujourd'hui: anglais ou français, d'un certificat unique: bilingue, anglais et français. Ainsi serait affirmé, sur les certificats de citoyen-

(suite à la page deux)

Le carnet du grincheux

La Russie soviétique vient d'expédier à l'Angleterre quinze millions de poteaux pour les installations minières. Comme quoi les querelles politiques ne dérangent pas les commerçants anglais. Les affaires d'abord!

Une dépêche de la Canadian Press dit que la ville de Québec a actuellement 8,314 chômeurs, d'après les statistiques, et que la province de Québec en a 41,500. On annonce en même temps qu'Ottawa va ouvrir plus grandes les portes de l'immigration, et la principale raison n'est pas qu'il faut aider des malheureux, des persécutés, mais parce qu'on "manque" de main-d'oeuvre!

Mais nos députés laisseront passer l'affaire comme tout le reste. Dame, on ne peut être rouge ou bleu à Québec et à Ottawa, et s'occuper en même temps des intérêts de ses concitoyens!

Un automobiliste a été condamné à l'amende pour avoir transporté quatorze voyageurs dans une voiture à sept places. Il aurait pu tout de même savoir qu'il n'exploite pas un service d'autobus ou de tramways.

Il peut s'estimer heureux de s'en être tiré à si bon compte. S'il était transporté quatorze cochons au lieu de quatorze humains, il serait en prison.

Le Grincheux

L'Agence juive réclame l'abrogation immédiate du Livre Blanc de 1939

Les conditions que pose Washington pour la tutelle internationale des anciens mandats japonais

Le comité exécutif de l'Agence juive, à Jérusalem, a annoncé aujourd'hui qu'il accepte la décision prise par le gouvernement britannique de soumettre le problème de Palestine aux Nations Unies. Les chefs juifs ajoutent qu'ils se préparent pour une lutte politique sous une forme nouvelle. Ils ont en même temps réclamé de nouveau l'abrogation de la politique énoncée par le Livre Blanc de 1939 — qui limitait l'immigration juive en Palestine — pendant la période qui s'écoulera d'ici à ce que l'O.N.U. soit saisie de ce problème.

Les Juifs de Palestine ont observé aujourd'hui une grève d'une heure pour protester contre la déportation à Chypre d'environ mille Juifs, arrivés sans visa sur un navire d'immigrants, dans le port de Haïfa. Ces fugitifs ont été embarqués sur deux navires anglais, "Ocean Vigor" et "Empire Heywood". C'est le second incident du genre depuis un semaine; dans l'autre cas, 650 Juifs, arrivés sur le navire "La Negev", ont aussi été envoyés à Chypre. Ces internés attendent la leur tour d'entrer en Palestine, selon un contingentement de 1,500 personnes par mois.

Le groupe déporté aujourd'hui s'est rendu en vue de la Palestine sur un navire qui a changé de nom plusieurs fois. Ce navire a été repéré samedi à 27 milles au sud-ouest de Tel-Aviv. Lorsque les marins anglais sont montés à bord, il y a eu une bagarre et six immigrants ont été blessés, dont deux par des coups de feu; quatre de ces blessés ont été hospitalisés, y compris une femme et une jeune fille de 14 ans.

Deux assassins ont été commis samedi en Palestine; un Arabe a été tué à Jaffa, et un Juif dans un village voisin de cette ville. Un autre Juif a été enlevé à Peta-Tikva, dans la même région. A Tel-Aviv, un gardien a été grièvement blessé par un piège explosif. Deux bagarres ont éclaté dans une rue de Jérusalem et six personnes ont été blessées. Les autorités s'attendent à d'autres attentats, en représailles pour la condamnation à mort de trois terroristes.

En acceptant aujourd'hui que le problème palestinien soit référé à l'O.N.U., l'Agence juive a dit que les Juifs ont toujours considéré cette question comme d'envergure internationale, et que le monde entier doit assumer ses responsabilités. Ils fondent leur demande d'une abrogation immédiate du Livre Blanc de 1939, sur l'argument que "la continuation du régime actuel ne peut qu'aggraver la présente crise"; mais les Anglais, qui se résignent à faire intervenir les Nations Unies dans cette affaire, plutôt que de prendre parti, ne voudront sûrement pas encourir l'hostilité des Arabes, par une mesure provisoire. Il est assez douteux toutefois que l'O.N.U. vienne à bout plus facilement de ce problème.

Les bases du Pacifique

Les Etats-Unis viennent de faire auprès des Nations Unies leur première démarche officielle au sujet des archipels du Pacifique que le Japon administrait en vertu d'un mandat de la S.D.N. Jusqu'ici cette question n'avait été abordée qu'incidemment, aux conférences des grandes puissances. Dans le document rendu public hier, et qui est parvenu aujourd'hui au secrétaire général de l'O.N.U., M. Lie, Washington demande que ces îles soient considérées comme une "zone stratégique", et placées sous l'administration des Etats-Unis.

Cette demande porte sur tous les anciens archipels allemands, au nord de l'équateur et que la S.D.N. avait confiés au Japon. Il s'agit de 623 îles, qui s'étendent au nord de l'équateur sur une distance d'environ 1,200 milles, par environ 2,500 milles de l'est à l'ouest. La superficie totale des îles n'est que de 829 milles carrés, et leur population, de 85,000 âmes. Ces territoires sont répartis en trois groupes, les archipels Marshall, Mariannes et Carolines. Sauf l'île de Guam, dans les Marshall, que les Etats-Unis possédaient déjà par suite d'une cession de l'Espagne, toutes ces îles avaient été confiées au Japon par la S.D.N.

Ces archipels comprennent des bases que la guerre du Pacifique a rendues célèbres: Saïpan et Tinian, dans les Mariannes, Truk, dans les Carolines, et Koudajalein, dans les Marshall. Les Japonais avaient fortifié ces îles et on leur a reproché d'avoir par là violé les termes de leur mandat. Si les Etats-Unis obtiennent la tutelle de ces archipels, ils auraient pratiquement, au point de vue des bases navales et aériennes, la même latitude que s'ils annexaient purement et simplement ces territoires.

En effet, l'article 84 de la Charte stipule que: "L'autorité chargée de l'administration a le devoir de veiller à ce que le territoire sous Tutelle apporte sa

contribution au maintien de la paix et de la sécurité internationales. A cette fin, elle peut utiliser des contingents de volontaires, les facilités et l'aide du territoire sous Tutelle pour remplir les obligations qu'elle a contractées à cet égard envers le Conseil de Sécurité ainsi que pour assurer la défense locale et le maintien de l'ordre à l'intérieur du territoire sous Tutelle".

La situation serait d'autant plus claire que ces îles constitueraient une zone stratégique et que Washington pose ses conditions. D'ailleurs les Etats-Unis n'ont pas attendu une décision des Nations Unies pour préparer leurs projets. La Marine a déjà choisi les sites des bases qu'elle veut établir, et les plans sont commencés depuis plusieurs mois. A Guam, évidemment, l'exécution des projets n'a pas subi de délai; un brisemeaux au port d'Apra doit être terminé actuellement; l'Armée, la Marine et l'Aviation de l'armée ont entrepris des travaux d'installation considérables.

Oppositions à ce projet

Jusqu'ici aucune puissance n'a formulé d'objection à l'occupation de ces îles par les Etats-Unis, ni contesté les projets esquissés à Washington. Mais la demande officielle qui vient d'être présentée va soulever une forte opposition. Non seulement de la part de la Russie, mais aussi de l'Angleterre et de l'Australie. Ces trois pays auraient déjà averti Washington qu'ils combattront tout accord à ce sujet avant la signature du traité de paix avec le Japon.

Cette attitude s'expliquerait mieux si ces archipels étaient des colonies japonaises. L'on comprendrait que des pays qui ont joué un rôle notable dans cette guerre, et qui ont subi des dommages substantiels de la part du Japon, comme ce fut le cas des Anglais, notamment à Singapour et à Hong-Kong, veuillent une part des dépouilles japonaises. Mais puisque ce sont des mandats, la défaite japonaise les a rendus vacants, et ils doivent donc relever de l'O.N.U., héritière de la S.D.N., plutôt que des Alliés à titre de vainqueurs du Japon.

Un porte-parole anglais a dit que son gouvernement accueille avec satisfaction cette preuve que les Etats-Unis veulent placer ces territoires sous tutelle internationale, mais il a ajouté que pour des raisons légales le moment de cette démarche n'est pas approprié. Londres considère, dit-on, que jusqu'à la signature du traité de paix le Japon n'aurait pas officiellement abandonné ses titres à ces îles, et qu'on ne peut pas les attribuer à une autre puissance.

Par suite des réserves formulées dans la Charte, au sujet des zones stratégiques, le projet soumis relève du Conseil de Sécurité et non de l'Assemblée générale ni de son Conseil de Tutelle. Toutefois les mêmes dispositions s'appliquent en faveur des habitants. Dans tous les cas, les accords de tutelle précisent les attributions de la puissance tutrice, et cela devrait jouer encore plus dans le cas d'une zone stratégique que pour un autre territoire sous tutelle.

Les conditions de Washington

Le gouvernement de Washington a précisé les conditions auxquelles il consentira à l'établissement de la tutelle internationale sur ces îles. Il exige 10, que "l'autorité chargée de l'administration" (c'est-à-dire les Etats-Unis) possède pleins pouvoirs d'administration, de législation et de juridiction; 20, que les Etats-Unis soient autorisés à établir des bases navales, militaires et aériennes, et à ériger des fortifications; 30, que rien dans cet accord ne soit interprété comme donnant des droits de passage aux avions dans ces territoires; 40, que les dispositions des articles 87 et 88 de la Charte s'appliquent; ces articles ont trait aux rapports qui devront être faits à l'Assemblée et au Conseil de Tutelle, ainsi qu'aux enquêtes sur place par les représentants de ces deux organismes.

Cette proposition des Etats-Unis représente peut-être les concessions ultimes que le pays est disposé à faire, car dans les milieux militaires et navals de Washington on a réclamé l'annexion des principales îles de ces archipels, ainsi que d'Iwo et d'Okinawa. Les Etats-Unis veulent probablement régler ce problème en même temps que celui de l'Allemagne. Avec ce que les Soviétiques ont déjà obtenu de leurs alliés, ou qu'ils ont pris avec leur consentement plus ou moins officiel, tant en Europe qu'en Extrême-Orient, la monnaie d'échange devient rare. Si le projet échoue, les Etats-Unis continueront d'occuper ces îles, mais il leur sera difficile d'ériger des fortifications sans s'attirer des dénégations soviétiques. — Paul SAURIOL

La famille royale acclamée à Capetown

Le roi, la reine, et les princesses sont arrivés en Afrique du Sud

Capetown, Afrique du Sud, 17 (C.P.). — Quelque 250,000 Sud-Africains, de toutes races et de toutes couleurs, ont salué aujourd'hui l'arrivée de la famille royale à sa descente du navire de guerre *Vanquard*. Les visiteurs royaux ont été défilés par les rues jusqu'aux édifices du gouvernement.

Le roi, le premier monarque régnant à fouler le sol africain, a salué la foule, sur les parcsours. Les souverains avaient pris place dans une auto, escortée de policiers en uniforme brun. Les deux princesses voyageaient dans une seconde voiture.

Plus tôt, le roi avait descendu lentement la passerelle recouverte de rouge, qui reliait la terre ferme au navire de guerre.

Des allocutions de bienvenue ont été prononcées à bord du navire par le gouverneur général, le major

Brand van Zyl, et le premier ministre Smuts.

Lorsque le groupe royal est arrivé aux édifices du gouvernement après le défilé de 45 minutes, il a été reçu par le gouverneur général et Mme van Zyl, qui l'avaient précédé.

La politique canadienne d'immigration

Ottawa, 17 (C.P.). — On a appris de source officielle, que le gouvernement projette de ne pas annoncer sa politique générale concernant l'immigration au Canada avant la fin de la crise actuelle du logement au Canada. Le représentant de la presse canadienne a appris de façon irréfutable que le cabinet a décidé qu'il ne saurait être question de l'immigration "à porte ouverte" avant que le problème du logement soit réglé.

Cette décision a été communiquée à un caucus des membres du parti libéral, vendredi, lors de la discussion du rejet de la loi sur l'exclusion des Chinois. La discussion amena le sujet de l'immigration au

Canada des familles de militaires canadiens mariés à l'étranger, sans qu'il leur soit nécessaire de passer par les règlements de la loi de l'immigration. Dans le cas des Chinois, les députés de la Colombie canadienne s'opposent au passage du bill qui signifierait l'immigration chinoise massive.

Chef du service forestier provincial

Québec, 17 (D.N.C.). — M. Roland Deschamps, ingénieur forestier, qui depuis plusieurs mois, remplissait par intérim la charge de chef du service forestier de la province, vient d'être nommé officiellement à ce poste par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Choses d'hier et d'aujourd'hui

La vanité au dehors est la vertu la plus évidente de la pauvreté au dedans. Saint Jean CHRYSTOME

Les maîtres-plombiers désirent une corporation professionnelle

Le 10e congrès annuel de l'Association s'est tenu en l'hôtel Windsor, samedi — Allocutions de MM. Antonio Barrette, Albiny Paquette, Camilien Houde, Fernand Boisseau, René-O. Binette — Elections et vœux

Le 10e congrès annuel de l'Association des entrepreneurs en plomberie et chauffage s'est tenu samedi soir, en l'hôtel Windsor, par un grand banquet, qui réunissait quelque 400 convives, sous la présidence de M. Fernand Boisseau, secrétaire général de l'Association des marchands détaillants.

Deux ministres du gouvernement provincial, le maire de Montréal, M. Camilien Houde; M. Jos. Francoeur, député de Mercier à la Législature, et représentant de M. Adolphe Godbout, étaient au nombre des invités d'honneur.

À l'issue du repas, des allocutions ont été prononcées par MM. Albiny Paquette, ministre de la Santé; Antonio Barrette, ministre du Travail; Camilien Houde, maire de Montréal; Fernand Boisseau et René-O. Binette, président de l'association.

La soirée, organisée par M. Alphonse Bégin, agent d'affaires de l'Association, s'est terminée par une danse.

M. Camilien Houde

Le maire de Montréal, M. Camilien Houde, a souligné l'esprit de cohésion qui existe au sein de l'Association des entrepreneurs en plomberie et chauffage. Depuis quelques années, a-t-il ajouté, les Canadiens français ont repris confiance en eux-mêmes de façon non équivoque. Nous sommes maintenant à un stade où nous ne devons plus nous inquiéter de la santé publique, mais nous devons nous occuper de la santé physique et morale de nos concitoyens. C'est l'importance que le gouvernement provincial attache à la santé publique dans la province.

M. Albiny Paquette

Le ministre provincial de la santé a noté que la santé publique dans la province, a fait des progrès marqués depuis quelques années. Cette année encore, le budget de la santé dépassera les 17 millions et demi. Nous dépensons donc, a-t-il ajouté, le minimum de tous les autres ministères, 25% de tous les autres ministères. C'est l'importance que le gouvernement provincial attache à la santé publique dans la province.

M. Antonio Barrette

Le ministre provincial du travail, M. Antonio Barrette, s'est dit heureux d'avoir apporté son modeste concours dans l'obtention d'un code provincial de plomberie. Il était juste, dit-il, que les maîtres-plombiers aient leur propre code de plomberie.

M. Barrette a souligné aussi que le désir du gouvernement provincial et du ministère provincial du travail, est de promouvoir l'entente entre les patrons et les ouvriers. Nous voulons aussi, dit-il, créer des compétences dans tous les domaines. A ce sujet, le ministre dit que des cours de perfectionnement dans les métiers sont actuellement donnés dans 26 municipalités provinciales à plus d'un million de personnes.

M. Barrette a aussi dénoncé les agitateurs et les propagateurs d'idées subversives. Il a ajouté qu'il n'y avait pas de place pour ces gens dans la province.

M. René-O. Binette, président de l'Association, a tenu à remercier publiquement les autorités provinciales qui ont octroyé le code provincial de plomberie.

Avis de décès

DUPLESSIS. — A Montréal, le 15 février 1947, à l'âge de 46 ans, est décédée, Marie Alma Duplessis, fille de feu Joseph-Louis Duplessis et de Marie-Louise Roy, et sœur de M. Raoul Duplessis, vice-principal de l'école Louis-Hébert. Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 courant, le convoi funéraire partira des salons funéraires Magnus Poirier, no 6520 rue St-Denis, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Edmond, où le service sera célébré à 10 h. 15. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CALENDRIER

2e mois FEVRIER 28 jours

Demain: MARDI 18 FEVRIER 1947
Ste Marie-Bernard Soubrivier, vierge.
Lever du soleil, 7 h.
Coucher du soleil, 5 h. 29.
Lever de la lune, 8 h. 22.
Coucher de la lune, 2 h. 41.

Coucher de la lune, 5 h. 31.
Pleine lune, le 5, à 4 h. 30 m. du matin.
Dernier quartier, le 12, à 4 h. 38 m. du soir.
Nouvelle lune, le 19, à 9 h. 10 m. du soir.
Premier quartier, le 26, à 4 h. 12 m. du matin.

FEVRIER 1947

Dim	Lun	Mar	Mer	Jen	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'imprimerie Populaire (à responsabilité limitée) éditrice-proprétaire, — Jean Grenier, gérant.

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press et l'Associated Press ou à l'Agence Reuters ainsi que de toutes les informations locales que le "Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches attribuées au "Devoir" sont également réservés.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Congrès provincial du transport routier

Il se tient aujourd'hui en l'hôtel Mont-Royal, sous les auspices de l'Association du transport par camion

Alors que les taux d'assurance automobile dans la province sont à peu près le double de ceux d'Ontario du fait que la fréquence des accidents et le coût des réclamations sont plus élevés dans le Québec que dans toute autre province, la meilleure solution à ce problème repose dans l'adoption d'une loi de sécurité et de solvabilité semblable à celle du Manitoba qui aura pour effet de diminuer le nombre des accidents et subséquemment les taux d'assurance.

Telle était la déclaration que faisait ce matin M. Etienne Crevier, gérant général de La Prévoyance et vice-président de l'Indépendant Automobile Insurance Conference, lors du deuxième congrès provincial de l'industrie du transport routier sous les auspices de l'Association du transport par camion du Québec, Inc., en l'hôtel Mont-Royal.

Ce grand congrès qui groupe plusieurs centaines de camionneurs de toutes les parties de la province, a débuté ce matin pour se poursuivre jusqu'à ce soir. Un grand banquet clôturera les activités de la journée.

Au nombre des orateurs, l'on remarque le maire Camilien Houde; M. Arthur Bergeron, sous-ministre de la Voirie; M. Antoine Lamarre, C.R., président de la Régie du transport et des communications; M. Roger Brossard, C.R., M. Thomas Cabana, enquêteur en chef de la Régie, et plusieurs autres, M. Camille Archambault, secrétaire permanent de l'Association, est l'organisateur de ce congrès.

Discutant l'assurance-automobile et la sécurité de la route dans la province, M. Crevier déclara dès le début que les taux dans la province, sont à peu près le double de ceux de l'Ontario, lesquels à leur tour, sont plus élevés que ceux des autres provinces. Dans le Québec, l'on paie \$80 en moyenne pour une police d'assurance tandis que les Ontariens ne versent que \$30; au Nouveau-Brunswick, \$21; au Manitoba, \$26 et en Alberta, \$18 seulement.

Il n'y a rien d'étonnant à cela si l'on tient compte de la fréquence des accidents, de dire M. Crevier. Au Canada, le taux est de 107 par 1,000 voitures privées assurées. Dans le Québec, 243 de contraste avec 100 en Ontario et même 61 en Alberta.

"Que faire pour améliorer cet état de choses?" a ajouté M. Crevier. "L'augmentation des taxes ne constitue pas une solution. L'application plus rigoureuse des lois actuelles aurait un effet salutaire mais se-

L'actualité

(suite de la première page)

"Vers 1963 un nouvel ordre politique et mondial aura été établi sur la terre, ordre qui se fondera sur l'affirmation spirituelle de l'unicité du monde (oneness of mankind)." — Feu Wendell Willkie a parlé d'un One World; Holley parle d'une Oneness of Mankind; le complément sans doute de la théorie Willkieenne.

Le monde est en progrès, en évolution constante, il n'y a pas à se le cacher.

Comme le faisait observer M. Holley à son intervieweur, "la Société des Nations, les Nations Unies et les organisations mondiales modernes, par exemple la PICAQ, sont autant d'agences scientifiques qui déjà préparent le monde pour quelque forme de citoyenneté mondiale, de coopération mondiale entre les nations, les races et les confessions."

"S'il est vrai toutefois qu'un citoyen mondial s'en vient, à quel aurait-il servi à M. Mackenzie King de nous avoir inventé sa citoyenneté canadienne?"

Dans les prédictions de M. Holley, grand potentat dans la Baha'i Assembly, tout comme M. Bouchard est grand potentat dans l'Institut Démocratique, dans les prédictions de cet homme, une seule chose nous choque.

Pourquoi son nouvel ordre politique et mondial s'établira-t-il précisément et exactement en 1963?

Pourquoi pas en 1960 ou 1961 ou 1962?

M. Holley, homme de science, ne précise sûrement pas ainsi sans avoir des motifs.

Il nous tarde de connaître les motifs de la Oneness of Mankind. C'est une curiosité qui nous paraît bien permise.

Albert ALAIN

Blocs-notes

(suite de la première page)

neté comme sur les timbres et les billets de banque, le caractère réel du pays.

La logique et le bon sens le voudraient, pour toute sorte de raisons que nous avons exposées déjà et sur lesquelles nous aurons sûrement l'occasion de revenir.

Accès de jaunisme

Sommes-nous à la veille d'une recrudescence de jaunisme qui marquera péniblement jadis une par-

NOUVEAU PRODUIT IMPORTE

ANTI-PELLICULES

"SELECT"

Véritable remède

du cuir chevelu.

Garantit la guérison

DES PELLICULES

FAMEUX contre:

La chute des cheveux

La calvitie précoce

et toutes les autres

affections du cuir chevelu.

En vente à Montréal

chez Dupuis Frères et dans toutes

les pharmacies Leduc

Manufacturiers et distributeurs:

PRODUITS SELECT

MONTREAL

Le nouveau ministre de Tchécoslovaquie

Arrivée de M. Frantisek Nemec et de sa famille — Notes biographiques

M. Frantisek Nemec, nouveau ministre de Tchécoslovaquie au Canada, est arrivé à Montréal vendredi soir via New-York, accompagné de sa femme, de sa fille, du Dr Karel Bala, attaché commercial, et du Dr Vladimir Moudry, secrétaire de la légation. Les autres membres du personnel sont arrivés à Halifax.

Le nouveau ministre est né le 20 mai 1898 à Libisany, district de Pardubice, en Bohême. Son père, employé des chemins de fer d'Etat, était une figure politique connue dans son pays et un personnage important dans les unions ouvrières. Le jeune Nemec commença sa carrière comme rédacteur dans un journal unioniste; plus tard il devint directeur d'une feuille provinciale périodique en Bohême du sud; il fut enfin nommé directeur-gérant du journal de l'union des employés de chemin de fer et sa réputation grandit tellement qu'il devint avertisseur du ministre des voies ferrées. Pendant la guerre civile en Espagne, il parcourut ce pays en qualité de reporter.

Après l'occupation allemande de la Tchécoslovaquie, il réussit à s'enfuir en France et de la passa en Angleterre, toujours dans l'armée de son pays.

En 1940, il est nommé ministre du bien-être social du gouvernement tchèque en exil, puis ministre de la reconstruction et ministre du commerce et de l'industrie. Après la victoire en Europe, c'est lui qui est délégué par son pays à l'UNRRA.

Après six ans d'absence, il revint en Tchécoslovaquie, mais ne revint pas ses parents ni ses amis, car la Gestapo avait arrêté sa femme, sa petite fille, sa mère, son frère et sa sœur et les avait envoyés aux fameux camps de concentration de Terezin et d'Oswiecim, dont ils ne revinrent jamais. En novembre 1946, M. Nemec a épousé une jeune femme dont le mari avait été torturé et tué par les Allemands à Dachau, et il a adopté sa fille.

L'automobiliste ne doit pas être considéré comme un hors-la-loi, a ajouté M. Crevier. Un système adéquat de sécurité de route et de solvabilité des automobilistes aura pour effet de non seulement protéger la vie et les biens de tous les citoyens mais aussi de diminuer le coût de l'assurance-automobile.

M. Cabana, l'enquêteur en chef de la Régie, a discuté le transport illégal par camion que la Régie cherche à faire disparaître entièrement. Malgré tous les efforts de cette commission, a-t-il dit, M. Cabana, il n'y aura succès dans cette direction à moins que les détenteurs de permis de la Régie cessent de ne pas suivre leur permis et continuent à négliger le service qu'ils sont censés donner au public.

"Ce n'est pas en faisant payer une amende qu'on fera disparaître ce transport illégal," a ajouté le conférencier, "mais c'est aux camionneurs de convaincre leur clientèle à refuser d'encourager ces infractions en leur offrant un service impeccable."

La Gazette, si fière jadis de sa tenue de notre presse? Certains indices donnent lieu de le craindre.

Ainsi, les vieux lecteurs de la Gazette de samedi ont dû être quelque peu abasourdis d'y trouver une pleine demi-page consacrée aux photographies de jeunes gens directement ou indirectement mêlés à la triste affaire Feigenbaum.

La Gazette, si fière jadis de sa tenue de notre presse? Certains indices donnent lieu de le craindre.

Des civilisés? De la Presse de samedi, compte rendu parlementaire d'après la Canadian Press:

Pour la première fois, M. Claxton s'est exprimé en français à la Chambre et son geste fut accueilli par une mesure de désapprobation.

On serait curieux de connaître le nom de ces civilisés qui peuvent si difficilement supporter le son de la langue que se fait gloire de parler l'élite intellectuelle du monde civilisé, et qui est de reste l'une des deux langues officielles de notre pays.

O. H.

Sourds

Procurez-vous dès maintenant le merveilleux appareil auditif.

Mono-Pac Beltone modèle 1947

SANS BATTERIE ENCOMBRANTE. Une seule pile à porter. Tonalité ajustable à volonté pour distance et intensité quel que soit votre degré de surdité. Démontre gratuitement aussi à domicile. Brochure "D" sur demande. Facilités de paiement. Autres modèles sur choix. Batteries pour tout genre d'appareils auditifs.

RAVOX EARPHONE

1387 St-Denis, HA. 8730, Montréal

★ Une démonstration vous prouvera pourquoi il se vend plus de BELTONE MONO-PAC que tous les autres appareils d'une seule pièce.

300 ANS EN ARRIERE

Ecrivez-nous les noms de votre père et de votre mère et nous vous donnerons le coût de votre arbre généalogique et du volume personnel (400 pages) contenant toute l'histoire de votre famille depuis 300 ans, sans aucune obligation de votre part.

INSTITUT GENEALOGIQUE DROUIN

"Une oeuvre nationale digne de votre encouragement"

4184, rue Saint-Denis — Montréal

Immense documentation méthodiquement accumulée, dont 61 millions d'actes de baptême, mariage et sépulture, 33 ans de recherches patientes. Généalogie de tout Canadien français et Franco-Américain.

RESERPTIONS

5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION

R service rapide
SERVICE
JOUR et NUIT

PHARMACIE MONTREAL

Charles Duquette, propriétaire

HA. 7251

LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DÉTAIL AU MONDE

OUVERT JOUR et NUIT

De Vichy, France!

Vichy Supreme

Une Limonade Gazeuse PURGATIVE

Vichy Supreme est une limonade gazeuse purgative, légèrement effervescente. Même les enfants en prennent sans déplaisir. Beaucoup limitée parce que supérieure. Toutes pharmacies.

J. ALFRED OUMET, 84 EST. RUE ST. PAUL, MONTREAL

nant-colonel Ignatieff a occupé divers postes d'état-major outre-mer; il est maintenant officier dans le service des renseignements de l'Armée canadienne au quartier général à Ottawa.

Régions de la Baie des Chaleurs et Gaspé: Neige aujourd'hui et ce soir. Neige intermittente demain. Plus froid. Vents du nord 25 milles à l'heure. Minimum ce soir et maximum demain à Campbellton, 20 et 25; à Mont-Joli, 15 et 20.

Région de la Côte Nord: Couvert. Neige intermittente commençant cet après-midi. Vents du nord-est.

Région de Kirkland Lake: Neige dans la partie ouest cet après-midi; s'étendant dans la partie est ce soir. Beau ce soir dans la partie ouest et dans la partie est demain après-midi. Plus froid demain. Vents du sud-ouest. Minimum ce soir et maximum demain à Earlton, 10 et 15.

Régions de Québec, Lac St-Jean et St-Maurice: Beau aujourd'hui; couvert demain. Neige intermittente mardi après-midi. Un peu plus doux ce soir et demain. Vents légers. Minimum ce soir et maximum mardi à Montréal, 21 et 27.

Régions d'Ottawa et des Laurentides: Beau, Couvert ce soir. Neige intermittente demain après-midi. Plus doux ce soir et demain. Vents légers. Minimum ce soir et demain: Ottawa, 16 et 23; dans les Laurentides, 14 et 21.

Régions des Cantons de l'Est et Baie Comeau: Beau ce soir. Mardi matin beau. Couvert dans l'après-midi et neige intermittente dans la

soirée. Un peu plus doux demain. Vents légers. Minimum ce soir et maximum demain à Sherbrooke, 14 et 27; à Rivière-du-Loup 12 et 20.

Régions de la Baie des Chaleurs et Gaspé: Neige aujourd'hui et ce soir. Neige intermittente demain. Plus froid. Vents du nord 25 milles à l'heure. Minimum ce soir et maximum demain à Campbellton, 20 et 25; à Mont-Joli, 15 et 20.

Région de la Côte Nord: Couvert. Neige intermittente commençant cet après-midi. Vents du nord-est.

Région de Kirkland Lake: Neige dans la partie ouest cet après-midi; s'étendant dans la partie est ce soir. Beau ce soir dans la partie ouest et dans la partie est demain après-midi. Plus froid demain. Vents du sud-ouest. Minimum ce soir et maximum demain à Earlton, 10 et 15.

Régions de Québec, Lac St-Jean et St-Maurice: Beau aujourd'hui; couvert demain. Neige intermittente mardi après-midi. Un peu plus doux ce soir et demain. Vents légers. Minimum ce soir et maximum mardi à Montréal, 21 et 27.

Régions d'Ottawa et des Laurentides: Beau, Couvert ce soir. Neige intermittente demain après-midi. Plus doux ce soir et demain. Vents légers. Minimum ce soir et demain: Ottawa, 16 et 23; dans les Laurentides, 14 et 21.

Régions des Cantons de l'Est et Baie Comeau: Beau ce soir. Mardi matin beau. Couvert dans l'après-midi et neige intermittente dans la

soirée. Un peu plus doux demain. Vents légers. Minimum ce soir et maximum demain à Sherbrooke, 14 et 27; à Rivière-du-Loup 12 et 20.

Régions de la Baie des Chaleurs et Gaspé: Neige aujourd'hui et ce soir. Neige intermittente demain. Plus froid. Vents du nord 25 milles à l'heure. Minimum ce soir et maximum demain à Campbellton, 20 et 25; à Mont-Joli, 15 et 20.

Région de la Côte Nord: Couvert. Neige intermittente commençant cet après-midi. Vents du nord-est.

Région de Kirkland Lake: Neige dans la partie ouest cet après-midi; s'étendant dans la partie est ce soir. Beau ce soir dans la partie ouest et dans la partie est demain après-midi. Plus froid demain. Vents du sud-ouest. Minimum ce soir et maximum demain à Earlton, 10 et 15.

Régions de Québec, Lac St-Jean et St-Maurice: Beau aujourd'hui; couvert demain. Neige intermittente mardi après-midi. Un peu plus doux ce soir et demain. Vents légers. Minimum ce soir et maximum mardi à Montréal, 21 et 27.

Régions d'Ottawa et des Laurentides: Beau, Couvert ce soir. Neige intermittente demain après-midi. Plus doux ce soir et demain. Vents légers. Minimum ce soir et demain: Ottawa, 16 et 23; dans les Laurentides, 14 et 21.

Régions des Cantons de l'Est et Baie Comeau: Beau ce soir. Mardi matin beau. Couvert dans l'après-midi et neige intermittente dans la

soirée. Un peu plus doux demain. Vents légers. Minimum ce soir et maximum demain à Sherbrooke, 14 et 27; à Rivière-du-Loup 12 et 20.

Régions de la Baie des Chaleurs et Gaspé: Neige aujourd'hui et ce soir. Neige intermittente demain. Plus froid. Vents du nord 25 milles à l'heure. Minimum ce soir et maximum demain à Campbellton, 20 et 25; à Mont-Joli, 15 et 20.

Région de la Côte Nord: Couvert. Neige intermittente commençant cet après-midi. Vents du nord-est.

Région de Kirkland Lake: Neige dans la partie ouest cet après-midi; s'étendant dans la partie est ce soir. Beau ce soir dans la partie ouest et dans la partie est demain après-midi. Plus froid demain. Vents du sud-ouest. Minimum ce soir et maximum demain à Earlton, 10 et 15.

Régions de Québec, Lac St-Jean et St-Maurice: Beau aujourd'hui; couvert demain. Neige intermittente mardi après-midi. Un peu plus doux ce soir et demain. Vents légers. Minimum ce soir et maximum mardi à Montréal, 21 et 27.

Régions d'Ottawa et des Laurentides: Beau, Couvert ce soir. Neige intermittente demain après-midi. Plus doux ce soir et demain. Vents légers. Minimum ce soir et demain: Ottawa, 16 et 23; dans les Laurentides, 14 et 21.

Régions des Cantons de l'Est et Baie Comeau: Beau ce soir. Mardi matin beau. Couvert dans l'après-midi et neige intermittente dans la

soirée. Un peu plus doux demain. Vents légers. Minimum ce soir et maximum demain à Sherbrooke, 14 et 27; à Rivière-du-Loup 12 et 20.

Régions de la Baie des Chaleurs et Gaspé: Neige aujourd'hui et ce soir. Neige intermittente demain. Plus froid. Vents du nord 25 milles à l'heure. Minimum ce soir et maximum demain à Campbellton, 20 et 25; à Mont-Joli, 15 et 20.

Région de la Côte Nord: Couvert. Neige intermittente commençant cet après-midi. Vents du nord-est.

Région de Kirkland Lake: Neige dans la partie ouest cet après-midi; s'étendant dans la partie est ce soir. Beau ce soir dans la partie ouest et dans la partie est demain après-midi. Plus froid demain. Vents du sud-ouest. Minimum ce soir et maximum demain à Earlton, 10 et 15.

Régions de Québec, Lac St-Jean et St-Maurice: Beau aujourd'hui; couvert demain. Neige intermittente mardi après-midi. Un peu plus doux ce soir et demain. Vents légers. Minimum ce soir et maximum mardi à Montréal, 21 et 27.

Régions d'Ottawa et des Laurentides: Beau, Couvert ce soir. Neige intermittente demain après-midi. Plus doux ce soir et demain. Vents légers. Minimum ce soir et demain: Ottawa, 16 et 23; dans les Laurentides, 14 et 21.

Régions des Cantons de l'Est et Baie Comeau: Beau ce soir. Mardi matin beau. Couvert dans l'après-midi et neige intermittente dans la

soirée. Un peu plus doux demain. Vents légers. Minimum ce soir et maximum demain à Sherbrooke, 14 et 27; à Rivière-du-Loup 12 et 20.

Régions de la Baie des Chaleurs et Gaspé: Neige aujourd'hui et ce soir. Neige intermittente demain. Plus froid. Vents du nord 25 milles à l'heure. Minimum ce soir et maximum demain à Campbellton, 20 et 25; à Mont-Joli, 15 et 20.

Région de la Côte Nord: Couvert. Neige intermittente commençant cet après-midi. Vents du nord-est.

Région de Kirkland Lake: Neige dans la partie ouest cet après-midi; s'étendant dans la partie est ce soir. Beau ce soir dans la partie ouest et dans la partie est demain après-midi. Plus froid demain. Vents du sud-ouest. Minimum ce soir et maximum demain à Earlton, 10 et 15.

Régions de Québec, Lac St-Jean et St-Maurice: Beau aujourd'hui; couvert demain. Neige intermittente mardi après-midi. Un peu plus doux ce soir et demain. Vents légers. Minimum ce soir et maximum mardi à Montréal, 21 et 27.

Régions d'Ottawa et des Laurentides: Beau, Couvert ce soir. Neige intermittente demain après-midi. Plus doux ce soir et demain. Vents légers. Minimum ce soir et demain: Ottawa, 16 et 23; dans les Laurentides, 14 et 21.

Régions des Cantons de l'Est et Baie Comeau: Beau ce soir. Mardi matin beau. Couvert dans l'après-midi et neige intermittente dans la

L'amour ne fait plus le bonheur

Non, malgré toutes les chansons d'amour du monde, l'amour ne fait plus le bonheur et c'est une enquête tenue au pays de France (bien qu'on aurait pu croire que c'était en Angleterre) qui nous apprend ce fait nouveau.

L'Institut d'opinion publique a demandé en effet aux Français: "Que vous faut-il pour être heureux?"

Le temps est probablement mal choisi pour poser cette question, non seulement aux Français, mais à n'importe quel Européen actuellement.

Il y a cent ans, dit un commentateur de l'enquête, les Français auraient probablement répondu: un peu d'amour.

Aujourd'hui, voici ce qu'ils répondent: le bonheur, c'est:

	Hommes	Femmes
Un minimum d'argent pour vivre	47%	38%
la santé	21—	22—
la paix	14—	10—
la richesse	10—	11—
la sagesse	8—	9—
l'amour	1—	5—
réponses vagues	17—	39—
sans opinion	30—	29—

Signe des temps: on identifie le bonheur avec le moyen de vivre d'abord, ensuite, avec la santé. La richesse ne vient qu'au quatrième rang; il est à remarquer que la sagesse vient avant l'amour. Cela ne se voit pas à toutes les époques...

Ce sont les cultivateurs, paraît-il, qui attachent le plus de prix à la santé et les membres des professions libérales le moins de prix à l'argent. Cela non plus ne se voit pas dans tous les pays...

C'est tout de même triste d'en être rendu à mettre les moyens essentiels d'existence au premier rang de la définition du bonheur. Mais cela se comprend si bien chez un peuple qui a encore faim et encore froid, sans pouvoir apaiser ni l'un ni l'autre de ces besoins, deux ans après la libération! Les régions de la France où l'on a encore moins à manger que sous l'occupation ne sont pas rares. Une Française, habitant Montréal et qui en est rendue à son cent quarante-septième colis aux membres de sa famille, me disait l'autre jour que la situation devient décourageante parce que rien ne se remplace et que la majorité des gens de France sont écrasés par le marché noir.

Il serait bien intéressant de savoir un jour à qui exactement a profité ce marché noir, qui l'a rendu possible et qui l'entretient. Le saurons-nous jamais?

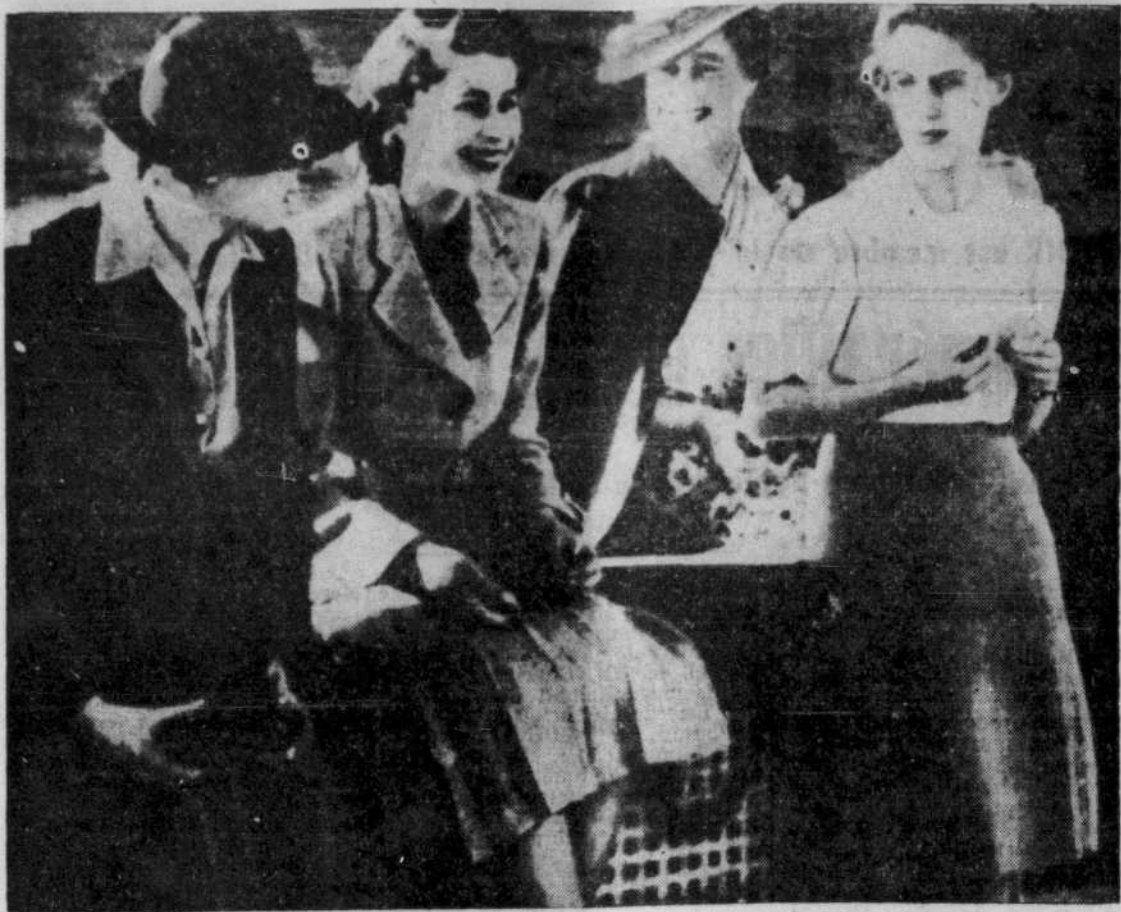
Pourtant, ce n'est pas le manque d'agitation chez les politiciens qui tient ainsi le pays dans le marasme.

Comme compensation, il paraît que les jours de brouillard sur Paris sont beaucoup moins nombreux depuis 1940 et diminuent constamment. Les savants qui ont appris cette nouvelle aux Parisiens ont donné comme raison le peu ou l'absence de fumée dans les tuyaux de cheminée. Le ciel de Paris s'éclaircit donc en proportion du froid qu'endurent dans leurs maisons ses habitants privilégiés. Mais il paraît que ceux-ci ont bien souhaité un peu plus de brouillard pour cet hiver. Les nouvelles qui nous viennent ne nous laissent pas entendre qu'ils aient été exaucés.

Qu'est-ce que le bonheur? Du pain blanc pas rationné et des bonnes bûches pour se chauffer.

Pourrait-on croire facilement que cette définition du bonheur ait été donnée en 1946 dans un pays aussi riche que l'était la France de 1939 et dans une ère de progrès que l'on voudrait nous faire admirer sans réserves? Non, sans doute, il faut prendre le temps et la peine de s'arrêter sur ces faits pour en comprendre la signification exacte et le sens douloureux.

Germaine BERNIER



Profitant du soleil sur le pont, des officiers du H.M.S. Vanguard, la reine Elisabeth et les princesses Elisabeth et Marguerite-Rose sont à causer avec une compagne de voyage non identifiée sur cette photo. Les royales voyageuses sont en route vers l'Afrique du Sud.

Le carême... un véritable cauchemar ménager

Pauvre petite madame! Pourquoi s'en faire? Les jours maigres reviennent souvent, très souvent même, mais n'y a-t-il pas une quantité de plats sans viande qui constituent de très appétissants menus? Tout doit être mis à profit: les oeufs, les pâtes alimentaires, le poisson, les légumes, le fromage, voilà autant de substituts à la viande, et de plus, riches en vitamines et sels minéraux si nécessaires à la santé.

Voici quelques suggestions pour les premiers jours.

PAIN DE SAUMON

1 tasse de saumon cuit, en flocons, ou de saumon en conserve — 1 tasse de chapelure — 1/2 tasse de lait — 1 c. à thé de sel — 1 c. à soupe de beurre — 1/2 c. à thé de jus d'oignon — 1 jaune d'oeuf battu — 1 c. à thé de jus de citron — 1 blanc d'oeuf battu en neige ferme. Préparation: Combiner les ingrédients dans l'ordre indiqué, et y incorporer en dernier lieu le blanc d'oeuf battu en neige. Verser le mélange dans un récipient bien graissé, et cuire à feu modéré, ou à l'étau. Servir avec une sauce blanche. On peut employer, à la place du saumon, d'autres poissons tels que la morue, le flétan, l'aiglefin.

OMELETTE SOUFFLEE

6 oeufs — 3 c. à soupe d'eau — 1/2 c. à thé de sel — 1/4 c. à thé de poivre — 2 c. à soupe de graisse. Préparation: Séparer les blancs des jaunes; battre les jaunes avec l'eau, du sel et du poivre, jusqu'à ce qu'ils soient mousseux. Incorporer les blancs battus en neige ferme. Faire fondre la graisse dans une poêle à feu épais. Y mettre les oeufs et faire cuire à basse température jusqu'à ce que l'omelette soit légèrement brune sur le dessous. Mettre la poêle dans un four modéré (350 degrés Fahr.), et faire cuire pendant une quinzaine de minutes, jusqu'à ce que l'omelette soit ferme. Replier une moitié sur l'autre et servir immédiatement.

Variantes: Pour que les oeufs fournissent plus, ajouter 1 tasse de miettes de pain aux jaunes d'oeuf avant d'y incorporer les blancs.

Omelette à l'Espagnole — Verser autour de l'omelette au moment de servir sur un plat, une sauce faite avec une tasse de tomates et 1 c. à soupe de poivre vert et d'oignon hachés fin, et assaisonnée de sel et de poivre.

Omelette au fromage: Saupoudrez le dessus de l'omelette avec du fromage râpé, avant de la mettre au four.

On peut mettre autour de l'omelette, sur un plat, n'importe quels légumes à la sauce blanche.

CHOU GRATINÉ AU FROMAGE ET AUX TOMATES

4 tasses de chou cuit — 1 tasse de tomates en conserve — 2 tasses de chapelure — 1/2 de livre de fromage râpé — poivre et sel à volonté — 2 c. à soupe de beurre.

Préparation: Beurrer le plat. Y mettre des couches de chou et de tomates, en saupoudrant le fromage et de chapelure. Sur la couche de chapelure du dessus, parsemer de petits morceaux de beurre, et mettre à cuire four modéré (350 degrés Fahr.) pendant 30 minutes, ou chauffer sur une casserole d'eau en ébullition, jusqu'à ce que le fromage soit fondu.

(Recettes du livre de cuisine de la Metropolitan Life Ins. Co.)

Le R. P. Brossard au Gesù

La station quadragesimale du Gesù sera prêchée cette année par le R. P. Albert Brossard, S.J. Le P. Brossard a déjà donné avec succès le Carême au Gesù de 1941 à 1944. Il est avantageusement connu d'un nombreux public; il a prêché des retraites en divers milieux: professionnel, religieux et populaire, au Canada et aux États-Unis, et particulièrement à de nombreux groupes choisis d'Action catholique. Pendant trois ans, il a été le conférencier des cours supérieurs de religion au couvent de Marie-Réparatrice.

Il a choisi comme thème général de ses prédications "Jésus parmi nous". Voici les sujets particuliers qu'il traitera:

dimanche, le 23 février: L'emouvant témoignage de notre siècle;

dimanche, le 2 mars: Jésus, le plus beau caractère;

dimanche, le 9 mars: Jésus, l'homme d'action;

dimanche, le 16 mars: Jésus l'homme de coeur;

dimanche, le 23 mars: Jésus, l'ami;

dimanche, le 6 avril: Jésus, le seigneur de joie.

Le P. Brossard ne prêchera qu'à la grand-messe, à 11 heures.

La Société de pédagogie

La quatrième réunion publique de la Société de Pédagogie aura lieu samedi prochain, le 22 février, à deux heures et demie, au Mont-Saint-Louis.

Les branches de l'enseignement du français (langage et rédaction), d'après le nouveau programme, seront traitées par M. Bertrud Paré, M. des Lettres, Lic. Péd., instituteur à la Commission des écoles catholiques de Montréal.

La causerie sera répétée à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, parc Lafontaine, le lundi soir, 24 février, à huit heures et demie.

Le centenaire du collège Saint-Laurent

Le travail d'organisation des fêtes du centenaire du collège de St-Laurent est presque terminé, bien qu'il reste encore plusieurs questions de détail à résoudre. La souscription elle-même, qui pourvoira à l'érection du pavillon des sciences, lequel sera connu sous le nom de "Pavillon du Souvenir" est en bonne voie.

Ce "Pavillon du Souvenir" sera le témoignage tangible de la reconnaissance des anciens élèves envers leur Alma Mater.

M. Albert Paquette, secrétaire de la régie interne de la souscription, déclarait il y a quelques jours, que les anciens, en général, répondent avec enthousiasme à l'appel qu'on leur fait.

De son côté, M. Henri Groulx, président conjoint du comité du centenaire, mentionnait que nombre d'anciens proclamaient que St-Laurent doit tracer la voie. "Ces déclarations", de dire M. Groulx, "manifestent déjà l'esprit qui régit parmi les anciens."

M. Groulx ajoutait toutefois qu'il ne reste plus que trois mois à peine avant que se déroulent les fêtes du centenaire et que tous les anciens de St-Laurent se doivent, sans exception, de répondre à l'appel qui leur est lancé, afin que les fêtes du centenaire soient véritablement le couronnement du témoignage de

Aux jeunes filles

Retraite spécialisée — Le R. P. Jean Laramée, S.J., prédicateur — Hommages et collaboration des patrons — Ralliement final au reposoir, le Jeudi-Saint

I—Opportunité de cette retraite

Une retraite spécialisée pour jeunes filles, surtout pour celles qui sont employées dans les maisons privées, aura lieu, au local de l'Euvre du Service Familial, situé près de l'Oratoire Saint-Joseph, à 1840, chemin Reine-Marie, du dimanche des Rameaux au Jeudi-Saint, soit du 30 mars au 3 avril. Cette initiative se propose de favoriser particulièrement celles-là qui ne pourraient, en raison de leurs occupations, de leur santé, ou encore du manque de connaissance de la langue parlée dans l'église paroissiale où elles travaillent, accomplir cet important devoir préparatoire à la fête de Pâques.

II—Programme de la retraite

Les principales exercices auront lieu au local même de l'Euvre, 1840, chemin Reine-Marie. Le programme de la retraite est fixé de manière à nuire le moins possible au travail des maisons où sont employées ces jeunes filles. Voici l'horaire des exercices.

Le matin: à 6h., confessions; à 8h., messe dialoguée suivie d'une courte instruction par le R. P. Alfred Laplante, C.S.C., avertisseur spirituel de l'Euvre au local de l'Euvre.

L'après-midi: à 3h., confessions et directions.

Le soir: à 7h. 45, exercices du

chemin de la Croix à l'église, et chapelure; à 8h. 30, instruction par le R. P. Jean Laramée, S.J., au local de l'Euvre.

III—Collaboration des patrons

Des témoignages de félicitations et d'encouragement de la part de plusieurs patrons, même non-catholiques, ont loué l'initiative de cette année, tous apporteront leur collaboration pour le succès de cette entreprise, en permettant, en encourageant même les jeunes filles à leur service de suivre les exercices de cette retraite. Tous, en effet, comprendront qu'en plus du bien spirituel de leurs employés, cette retraite vise aussi leurs avantages personnels. Car une connaissance plus parfaite des principes chrétiens assure toujours une plus grande fidélité au devoir d'état.

IV—Ralliement au Reposoir, le Jeudi-Saint

La retraite prendra fin le jeudi, 3 avril, à 8h. 30 p.m., par une heure sainte au reposoir. Les jeunes filles qui n'auraient pu suivre les exercices de la retraite y sont aussi particulièrement invitées.

Cet exercice, qui groupera probablement un millier de jeunes ouvrières en service domestique, sera aussi un hommage collectif de gratitude à Jésus-Hostie qui bénit si visiblement cette Euvre.

Pour plus de renseignements, on est prié de communiquer avec la Directrice de l'Euvre, en signalant l'Atlantic 5405, de 9h. à midi, et de 2h. à 5h. p.m.

A. LAPLANTE, C.S.C.

Grâce à la Croix-Rouge

Un homme heureux qui habite près de Montréal et aujourd'hui en relations épistolaires avec sa mère qu'il a crue morte pendant des années. C'est Josef Holzel, de Longueuil Annex, R.R. No 1, aux environs de la ville qui, grâce aux initiatives de notre Croix-Rouge, avait inséré son nom dans une annonce de journal de cette ville.

L'annonce donnait la liste des personnes dont les Croix-Rouges d'autres pays cherchaient la trace. Cette oeuvre est devenue une des activités les plus importantes de la Croix-Rouge en temps de paix.

En octobre dernier, la Croix-Rouge à Montréal reçut la requête de trouver Holzel. C'était la mère, Mme Eva Holzel, actuellement en Allemagne après avoir habité la Roumanie avant la guerre, qui voulait des nouvelles de son fils. Les démarches usuelles demeuraient sans résultats. Mais quelque un vit le nom dans l'annonce. Plus tard on a appris que Holzel écrivait plusieurs fois à sa mère mais que les lettres étaient renvoyées sans commentaire. C'est ainsi qu'il avait conclu que sa mère était morte.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage 3381: il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Activités Féminines

A LA FAMILIALE

La Guilde donnera sa partie de cartes mensuelle mercredi après-midi, 19 février, à 803 rue Boucher, coin St-Hubert.

ECOLE MENAGERE PROVINCIALE

Il y aura mardi le 18 février à 2 h. à l'école ménagère provinciale, entrée 3220, 3220, rue de la Montagne, une démonstration culinaire. Au programme: menu chinois: soupe Won Ton, crêpes farcies, aubergines, Chowmein, Subgum Gal-Kow, Jai-Mein, biscuits chinois.

100,000 paires de bas noirs à vendre

La Corporation des biens de guerre a annoncé aujourd'hui qu'elle dispose de quelque cent mille paires de bas de fil noirs, en demande depuis assez longtemps dans tout le Canada.

Ces bas sont répartis dans les différentes succursales de vente de la Corporation, pour être distribués aux grossistes et aux détaillants qui les vendront au public. On s'attend à ce que la demande soit très grande surtout dans les écoles privées et les institutions féminines où l'uniforme exige le port du bas noir.

La distribution sera faite dans chacune des provinces au prorata de la population. Ces bas appartiennent au type militaire, entièrement diminués et proviennent de manufacturiers bien connus. Leur pointure varie de 8 1/2 à 10 1/2.

Les fêtes du centenaire des Clercs de St-Viateur

Joliette, 17 (D.N.C.)—Les Clercs de Saint-Viateur de Joliette préparent les fêtes grandioses qui auront lieu dans cette ville le 2 et le 3 juin prochain, pour commémorer le centenaire de leur arrivée au Canada. En effet, c'est au mois d'avril 1847, que trois Clercs de St-Viateur s'embarquaient au Havre avec Mgr Bourget et arrivaient à l'industrie (aujourd'hui Joliette) le 28 mai suivant, après une traversée d'un mois rendue bien courte par les entretiens avec le chef du diocèse de Montréal.

Le 22 juillet, les Clercs de Saint-Viateur prenaient définitivement possession du collège Joliette où le Frère Champagnier établissait en même temps le premier noviciat. Ses deux compagnons, les Frères L. Chrétien et A. Fafard agissaient comme professeurs au collège; ce dernier avait en plus la direction de l'école paroissiale de l'industrie.

Brume du matin

par Paula HOESEL

Une jeune fille remplie d'idéal et qui attend tout de la vie est obligée, par les circonstances, de renoncer à un beau rêve d'amour. Après bien des révoltes, des souffrances et des sacrifices, la paix viendra en elle, parce qu'elle aura appris à accepter la vie telle qu'elle est, et qu'elle aura puais le courage en celui qui est la Force et la Sérénité.

L'auteur raconte de façon délicieuse cette histoire toute simple qui renferme de grandes et belles leçons.

Volume de 281 pages.

Au comptoir: \$1.50

Par la poste: \$1.50

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

EATON

Heures d'aires du lundi au vendredi: 9 h. 30 à 5 h. 30. Nous terminons à 1 h. le samedi.



Bottes de caoutchouc brun

DE RETOUR CHEZ EATON APRES PLUSIEURS ANNEES D'ABSENCE

Commandes téléphoniques acceptées, jusqu'à épuisement de la qualité, PL. 9211.

Bottes droites importées des États-Unis, doublées de caoutchouc, faciles d'entretien. — Elles ne tacheront pas vos bas. A talon bas s'adaptant à tous genres de souliers. Quantité limitée. Pointures 4 à 9. Pas de demi-pointures. 4.79

Chaussures pour dames, au deuxième

T. EATON CO LIMITED
OF MONTREAL

gratitude des anciens et dépassent en splendeur tout ce qui s'est vu jusqu'ici.

Avez-vous leson de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Plus d'intérêt de la part de la femme

Le Canada prend de plus en plus sa place parmi les nations du monde et les Canadiennes doivent s'intéresser davantage à ce qui se passe en dehors de leur cercle personnel, de leur foyer et de leur famille, dit Mme Keith Hutchison, à la dernière réunion du Women's Club d'Outremont.

Les questions civiques et de bien-être réclament toute l'aide possible de la part des femmes, continue la conférencière. Par l'exercice sensé de son droit de vote chaque femme peut faire sa part dans un bon gouvernement et le travail accompli cette année pour le bien-être de l'enfance donnera certainement des résultats au cours des prochaines années.

A Montréal, il y a des centaines d'enfants qui, sans qu'il y ait de leur faute, manquent de soins et d'éducation, et à moins que quelque chose soit fait pour en faire de bons citoyens, ils peuvent facilement allonger plus tard, la liste des criminels.

Après avoir appuyé la campagne de la Croix-Rouge demandant des donneurs de sang, la conférencière a ajouté: Au Canada présentement, il y a d'inutiles pertes de vie dans l'industrie, dans les mines, dans les chantiers comme dans les accouchements. En 1943, 21 pour cent de la mortalité maternelle étaient dus à l'hémorragie. Avec un prompt et efficace système de transfusion de sang, 65 pour cent des ces mortalités auraient pu être évitées.

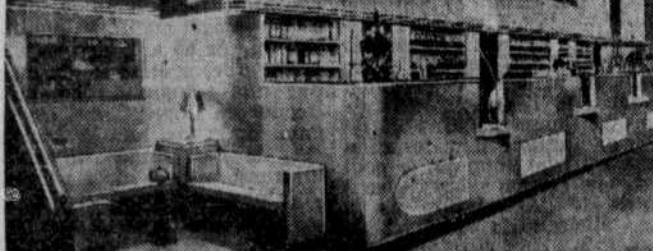
Inconvénients du bruit. — Les experts en matière d'hygiène industrielle déclarent que le bruit peut réduire le rendement d'une entreprise à 40 pour cent de la normale. Le bruit constitue un danger pour la santé des ouvriers, dans certaines industries. Le ministère prépare une brochure indiquant divers moyens d'éliminer les bruits dans l'industrie.

PRESCRIPTIONS

Prenez vos médicaments avec confiance

Apportez vos prescriptions chez

SARRAZIN & CHOQUETTE



Le plus grand laboratoire de prescriptions médicales du Canada.

10 pharmaciens chimistes en service

JAMAIS DE SUBSTITUTIONS

Analyse d'urine: 50c

Service automobile dans toute la ville.

SARRAZIN & CHOQUETTE

921 est, rue Ste-Catherine

Tél.: Plateau 9622



Un mélange parfait de viandes de choix, de nouilles tendres et d'épices odoriférantes

Le budget de la ville de Montréal

Revenus et dépenses

Le texte du prochain budget que le comité exécutif soumettra à l'approbation du conseil municipal au début du mois de mars a été rendu public vendredi. Voici une comparaison des prévisions budgétaires de 1947-1948, avec celles de l'année fiscale qui se terminera le trente avril prochain.

	REVENU		
	1947-48	1946-47	Augm. ou dim.
REVENU PROBABLE			
Contributions foncières	\$27,767,516	\$27,550,858	\$ 216,657
Contributions personnelles	10,043,923	11,166,919	1,122,996
Service d'eau	9,482,523	9,246,578	235,945
Permis et privilèges	1,787,728	1,074,513	713,215
Amendes et frais	422,982	385,558	37,424
Intérêt	772,066	685,503	108,563
Loyers et concessions	1,409,888	1,359,908	49,980
Quote-part de taxes provinciales	611,750	523,711	88,039
Frais de services	242,785	206,398	36,387
Divers	43,715	36,245	7,470
	52,584,936	52,193,992	390,944
Apports de divers fonds municipaux	3,832,708	3,712,438	79,730
	558,217,544	55,908,430	502,309,114
REVENU DES EXERCICES ANTERIEURS			
Surplus du fonds général	3,000,000	4,200,000	1,200,000
	\$59,217,544	\$60,108,430	\$ 888,886
DEPENSES			
	1947-48	1946-47	Augm. ou dim.
DEPENSES COURANTES			
Intérêt	\$7,018,255	\$6,039,007	\$2,019,752
Remboursement d'emprunts — Obligatoire	4,015,475	5,858,294	1,842,819
	11,034,730	14,897,301	3,862,571
Contribution au fonds de menace étrangère		289,351	289,351
Depenses de conversion	3,238,619		3,238,619
Gouvernement, administration générale et services publics: Bur. du dir. des services	148,748	154,912	5,163
Service du contentieux	135,213	124,582	10,631
Secrétariat	609,971	514,828	95,143
Service des finances	2,193,595	2,244,189	50,594
Services des achats et magasins	141,001	138,000	2,993
Service des estimations	368,848	347,414	19,434
Bureau de l'auditeur	82,326	79,928	2,398
Service d'urbanisme	282,400	278,800	3,600
Service des travaux publics	11,422,509	10,977,022	445,487
Service de santé	1,348,051	1,249,985	98,066
Service de bien-être social	3,489,481	3,401,964	87,487
Service de la police et cour du recorder	4,786,547	4,573,516	213,031
Service d'incendie	3,158,880	2,828,907	329,973
Com. des services électriques	70,900	83,200	7,700
Bur. de révision des estimations	40,127	36,132	3,995
Cour des com. des incendies	12,930	12,930	
Commission du service civil	116,845	96,232	20,613
	28,416,853	27,142,168	1,274,684
Enseignement	10,433,709	10,274,913	158,796
Provision pour perte possible dans la perception des taxes	859,457	1,151,227	191,770
Commission Métropolitaine	215,000	250,000	35,000
Prisons	1,232,418	1,216,996	15,422
Crédit pour dépenses contingentes	686,758	684,473	2,285
	3,093,633	3,302,696	209,063
DEPENSES A MEME LE SURPLUS	58,217,544	55,908,430	311,114
Remboursement d'emprunts — Additionnelles	750,000	1,050,000	300,000
Depenses capitales	2,250,000	3,150,000	900,000
	3,000,000	4,200,000	1,200,000
	\$59,217,544	\$60,108,430	\$ 888,886

Vente de 200 bateaux déclarés en surplus

La Corporation des biens de guerre a annoncé qu'elle a vendu durant le mois de janvier dernier, 200 bateaux déclarés en surplus, depuis les "dinghies" jusqu'aux cargos, pour un total de \$2,177,650. Ces ventes s'ajoutent à celles des cargos de la classe "Park", vendus par la Park Steamship Co., agissant au nom de la Corporation.

Les navires les plus importants qui ont été vendus en janvier sont: le cargo "Canadian Challenger", à la Canadian Challenger Ltd. (Canadian National Steamships); la corvette "Brantford" à George E. Irving, Rexton, N.-B.; le dragueur de mines "Lavaltrie" à la National Fisheries Ltd., Vancouver, C.-B.; la vedette à moteur "General Kitchen" à Mrs. Lorraine Lewis, Vancouver, C.-B.; et le navire de bagarre "Arras" à S.R. Squerra, Londres, Angleterre, qui a également acheté le remorqueur "Lavaltrie" et cinq péniches à rampe. Le remorqueur "Lavaltrie" est l'un des cinq remorqueurs vendus au cours de janvier.

Les ventes les plus importantes comprenaient 15 remorqueurs de la classe "Tanac V" achetés par la Canadian Commercial Corp. pour l'UNRRA et six autres achetés par German and Milne, Montréal. Ces ventes ont écoulé les derniers remorqueurs de la classe "Tanac V" dont la Corporation avait à disposition.

La Corporation a vendu également une péniche à rampe au gouvernement du Manitoba et un bateau à moteur au ministère des Travaux publics à Ottawa.

Les funérailles du docteur Charlemagne Baribeau

Les Trois-Rivières, 17 (D.N.C.) — A la cathédrale ont eu lieu les funérailles du Dr Charlemagne Baribeau, vice-président du Comité

médical de l'hôpital Saint-Joseph, décédé subitement à l'âge de 47 ans. Le service fut chanté par le R. P. Louis Bouchard, S.J., originaire de Sainte-Geneviève de Batiscan, assisté de MM. les abbés F.-X. Saint-Arnaud et Ovide Levasseur. La levée du corps avait été faite par Mgr Hormidas Trudel, curé de la cathédrale.

Le cortège était précédé de cinq landaus de fleurs. Les porteurs étaient les Drs J.-Avila Denoncourt, Lucien Bédard, Adélard Tétrault, Georges de Blois, Wellie Godin, Jean-Louis Rochefort, Benoit Jacob, et Auguste Pannefort.

Le deuil était conduit par le frère du défunt, M. Jean-Louis Baribeau, c.j.; ses beaux-frères, MM. Horace Boivin, maire de Granby; J.-B. Poirier, J.-A. Nobert et Philippe Pelletier; ses cousins, MM. Justin et Clavis Baribeau; ses neveux, MM. Roger Gauthier et Michel Barbeau, Jean Pelletier et J.-H. Dufresne.

On remarquait en plus dans le cortège: MM. Roméo Lorrain, ministre des Travaux publics, représentant le premier ministre de la province; Marc Trudel, ministre d'Etat et président du Collège des médecins; le juge Wilfrid Girouard, les juges Emile Perron, F.-X. Lacoursière et Maurice Pelletier, de Québec; M. Maurice Bellemare, m.p.p. de Champlain; M. Germain Caron, député de Maskinongé; le maire Arthur Rousseau, des Trois-Rivières; le Dr Roméo Beaudry, président de la Société dentaire des Trois-Rivières; le Dr Conrad Godin, vice-président de la Société dentaire des Trois-Rivières, et autres.

L'inhumation a eu lieu à Sainte-Geneviève de Batiscan.

Changement et repos. — Un changement est utile à ceux qui se sentent fatigués, nous disent les hygiénistes du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, à Ottawa. Un changement, une bonne nourriture et du repos reconstruisent le corps, en distrayant l'esprit, et dissipent la sensation de fatigue. Une marche en plein air est aussi toujours indiquée.

M. J.-M. Laurence à la Municipale

Il parle des tribulations des "radiophoneurs" et des rapports de la radio avec la littérature

M. Jean-Marie Laurence, professeur de français et réalisateur du programme radiophonique "Notre français sur le vif", était, jeudi soir dernier, le conférencier invité des Jéudis de la Bibliothèque municipale. Il a parlé, dans une causerie intitulée "Réflexions en spirale sur la radio et la littérature", des tribulations des radiophoneurs. La radio est présentée par M. Léopold Houllé, de Radio-Canada, et c'est l'ingénierie, Mlle Olive Thibault, qui l'a remercié.

"Le commun, dit-il, admire les radiophoneurs et il les envie, comme il admire tous ceux qui jouent un rôle voyant dans la comédie humaine. Mais en général, le radiophoneur, comme l'écrivain, comme l'artiste, n'est pas aussi heureux qu'on le croit. L'admiration qu'on lui voue en secret ou qu'on exprime aux amis, lui-même très souvent n'en sait rien; cette admiration s'exprime parfois en formules équivoques qui sentent plutôt la politesse que l'approbation vraie. Les auditeurs comme les lecteurs sont des gens difficiles, des critiques d'autant plus sévères qu'ils connaissent moins les difficultés du métier."

Le conférencier rappelle aussi qu'une émission de 15 minutes demande des heures et des heures de travail ardu, qu'un micro, un lapin paraît énorme au radiophoneur qui ne peut l'envelopper d'un geste ou l'excuser par un jeu de mimique comme sur la scène.

Le texte radiophonique
M. Laurence souligne ensuite l'im-

portance du texte et de la voix, étant donné que le radiophoneur s'adresse à un auditoire invisible.

"Le style radiophonique, dit-il, impose ses exigences qui tiennent à deux conditions matérielles et spécifiques de l'art radiophonique: la diversité de l'auditoire et l'invisibilité. "Ainsi, la radio impose au scripteur un style très particulier, plus oral encore que pour la causerie, le discours et le théâtre. En général il faut une phrase courte qui permette à l'auditeur une compréhension rapide en lui épargnant par exemple les retours en arrière et les incidents trop longues ou trop nombreuses."

Littérature et radio

Le conférencier passe ensuite en revue les principaux genres littéraires, en analysant leurs aptitudes radiophoniques et en indiquant les conditions de leur adaptabilité à la radio. Il explique ensuite pourquoi la littérature radiophonique a encore produit peu d'oeuvres capables de supporter une seconde lecture. La raison est que "l'écrivain radiophonique, à cause de la diversité de l'auditoire, est bien tenté de chercher les sucrages du grand et du gros public; il écrit trop souvent pour l'oreille, pour l'effet sonore et sensible, au détriment de la pensée."

En terminant cette perspective analytique, M. Laurence affirme que la radio, moyennant un travail et une ascèse intellectuelle appropriés, peut former à l'art d'écrire, dans certains genres au moins. Elle enseigne la simplicité, la vie et l'harmonie du style.

Le fonds de secours grec

Une campagne nationale pour recueillir la somme de \$1,500,000 sera lancée dans tout le Canada, du 5 au 23 mai prochain, pour le fonds de secours grec, a annoncé M. Jackson

Dodds, C.B.E., président de la campagne.

On commencera dans une couple de semaines à jeter les bases de l'organisation de cette campagne dans tout le pays. On formera des comités et l'on annoncera aussitôt que possible l'objectif des provinces, a-t-on rapporté.

Lorsque les soldats d'Hitler et de Mussolini tentèrent d'éliminer la Grèce, au cours de la dernière guerre, le peuple de ce pays organisa une telle résistance et de si fortes contre-offensives que l'Allemagne dut retirer plusieurs unités militaires d'autres fronts de guerre, pour les envoyer en Grèce. Il en résulte que le pays fut pratiquement réduit en ruines.

M. Jackson Dodds a souligné que la Grèce, tout probablement beaucoup plus que tout autre pays, doit envisager un gigantesque programme de reconstruction. De plus, on a un besoin pressant de vivres, de linge, de médicaments et d'autres nécessités.

L'argent que l'on se propose de recueillir au Canada servira à ces fins et permettra aux Canadiens d'exprimer de façon tangible leur reconnaissance et leur gratitude pour le peuple grec qui a su se battre de façon héroïque devant un ennemi supérieur en nombre.

Vente d'avions en surplus

La Corporation des biens de guerre a annoncé qu'au cours du mois de janvier elle a vendu 39 avions de guerre déclarés en surplus, pour un montant total de \$120,051. Cette somme comprend également la vente de 38 moteurs séparés. Jusqu'au 31 janvier dernier, le total des ventes d'avions et de moteurs déclarés en surplus, s'est élevé à \$6,170,027.

Le mois dernier, la province de Québec a acheté l'un des deux Nordmans vendus. Les autres avions vendus au cours de janvier comprennent: 22 Cornell, 7 Harvard, 5 Oxford et 3 Anson V.

SACS DE THÉ "SALADA"

Délicieux - Faciles à préparer

Les funérailles de M. Thomas Kierans

Les funérailles de M. Thomas Kierans ont eu lieu à l'église St-Augustin de Cantorbéry, en présence de nombreux représentants de l'industrie du transport et d'une foule de parents et d'amis. L'inhumation a eu lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

M. Kierans, qui occupait le poste de surintendant des transports, à la compagnie des tramways de Montréal, est mort subitement mardi à l'hôpital St. Mary's.

Parmi les représentants de la compagnie des tramways, on remarquait: MM. R. N. Watt, président, D. E. Blair, vice-président et gérant général, Arthur Duverson, assistant-gérant général, Jean Letourneau, C.R., Jules Archambault, le brigadier J. Guy Gauvreau, D.S.O., T. D. Robertson, le lt-col. E. Hurtubise, M.D., Henry R. McCallum, A. M. Lindsay, D. Munro, Julien Scott, J. T. Cloran, Geo. Ger-

vais, M. Lachance, A. J. Tougas, M. Delabarre, G. Barsalo, L. Durand, A. Foisy, Wm Kierans, R. M. Binn, P. E. Coffey, L. R. Dawes, P. Cropeau, L. Dupuis, C. S. Jarvis, Wm Mearns, Jos. Brooks, G. Pruneau, N. Durocher, R. Benoit, Henry Scott, J. A. MacDonald, Alphonse Thérien, J. A. Casey, W. W. Notman, R. B. Genest, W. R. Kerr, A. J. Farney, Wm Scott, M. L. de Angelis, Ivan J. Sheehan, L. Bourguignon, J. R. Julien, J. M. Lizotte, R. Magnan, W. M. Bolan, W. R. Simmons, Louis Benoit R. Lapiere, D. A. Starr, J. W. Lagacé, T. Cairo, J. F. Fox, P. Ostiguy, A. H. Chisholm, J. E. Martin, J. H. Richer, A. A. Boire, Cyril Cunningham, E. Cornell, John Aylen, F. M. Stafford, W. A. Lawrence, G. W. Ghewy, H. W. Royl, S. D. Urquhart, T. H. Galvin, J. C. Desautels, M. Lavallée, J. E. Bériau, W. McG. Gardner, V. Linnell, P. R. Robertson, F. W. Brown et R. E. Burns, ainsi que MM. le juge Victor Cusson, G. Lemire, C. C. Lindsay, J. E. Lafontaine et R. Dussault, de la Commission des tramways de Montréal, et M. John Metcalfe, de la Commission des transports de Toronto.

FOURRURE

TOUS CES MANTEAUX A LIQUIDER SANS RETARD AUX NOUVEAUX BAS PRIX!

AUX PREMIERS ARRIVES CE GRAND CHOIX

2 manteaux lapin (teint rat musqué).....	49.50	6 manteaux de seal brun (lapin).....	169.50
2 manteaux seal brun (lapin teint).....	59.50	4 manteaux de mouton lomb.....	169.50
1 manteau opossum américain (teint).....	69.50	8 manteaux de seal français (lapin).....	169.50
2 manteaux seal français (lapin).....	79.50	6 manteaux de chat sauvage.....	199.50
1 manteau opossum américain naturel.....	89.50	1 manteau de flancs rat musqué (silver blue).....	229.50
6 manteaux mouton lomb.....	89.50	5 manteaux rat musqué (teint vison ou martre).....	269.50
3 manteaux lapin brun (teint rat musqué).....	89.50	3 manteaux de mouton de Perse noir.....	269.50
2 manteaux de mouton chinois (gris).....	99.50	2 manteaux de seal Hudson (rat musqué).....	289.50
2 manteaux lapin (teint écreuil gris).....	99.50	1 manteau de rat musqué de dos (silver blue).....	289.50
3 manteaux seal brun (lapin).....	119.50	1 manteau de mouton de Perse brun.....	299.50
4 manteaux pattes de mouton noir.....	149.50	1 manteau écreuil gris.....	319.50
3 manteaux de chat sauvage.....	149.50	2 manteaux de chevreau gris.....	329.50
1 manteau écreuil canadien brun.....	159.50	6 manteaux de dos rat musqué (teint vison).....	349.50
3 manteaux de mouton de Perse noir.....	159.50	4 manteaux de mouton de Perse noir.....	389.50

MANTEAUX DE LUXE

1 manteau de mouton de Perse gris.....	850.00
1 manteau de seal Alaska brun.....	750.00
6 manteaux de mouton de Perse noir (qualité extra).....	795.00
1 manteau de loutre brune.....	695.00
1 manteau écreuil russe brun.....	550.00

TEL: CHERRIER 3181*



MANTEAUX DE VISON

La nouvelle collection de peaux de vison canadien est maintenant arrivée pour la saison prochaine.

C'est en plein le temps de venir choisir votre nouveau modèle 1947. Vous aurez l'attention particulière de nos dessinateurs qui feront tout pour vous donner satisfaction complète.

Sur commande : \$1850.00 à \$3400.00

1473 AMHERST

Feuilleton du "Devoir"

LES FUSEAUX D'OR

par Mathilde ALANIC

13. (Suite)
VII
UN CHATEAU DE WALTER SCOTT
Un très vieux chien, le ventre sur le gravier, se traîne dans la cour, essayant d'aboyer. Un être humain se montra à la porte des communs et, apercevant le tête de l'enfant au-dessus de la clôture, cria avec fureur:
— Allez plus loin. On ne donne pas aux mendicants!
Tonton Zidore, irrité, éleva une voix grondante.
— Il ne s'agit pas de mendier. Je veux, d'urgence, parler à Mlle Hermetot.
— Voilà une dame en noir, sur

le perron avertit Lison, en vigie. Elle appelle l'autre par des signes. Elles parlent ensemble.
Des pieds lourds chaussés de sabots, approchèrent de la grille et, de côté et d'autres, les pourparlers se poursuivirent.
— J'ai pas osé si elle est là. Mais qu'il qu'on lui velle à madame Hermetot?
— Elle est là. On l'a vue et j'ai affaire à elle personnellement.
— Ça peut p'être se r'mettre? marmottait la grosse voix enrouée. Mademoiselle est, pour l'heure, ben occupée.
— Assez d'échappatoires. Je ne suis pas venu pour rien jusqu'ici. Ouvrez!
Intimidée par le ton fulminant,

la vieille femme, grognant toujours, introduisit une clé dans la serrure qui ne joua pas sans difficulté. Enfin, la grille s'entrebailla, les trois intrus se faufilèrent à la queue leu leu.
Jamais Zidore, le sourcil foncé, l'air menaçant, n'avait paru plus majestueux: Lison.
— Conduisez-moi tout de suite vers votre maîtresse, ordonnait-il, et dépêchez! Voilà assez de temps perdu, Félicie.
Elle s'arrêta net, interloquée.
— Comment qu'vous savez mon nom?
— Je suis venu ici bien des fois jadis. Et comment ne pas vous reconnaître! Vous êtes toujours aussi agréable! Allons, presto! Allez quérir votre maîtresse. Je ne veux pas attendre.
Les trois étaient entrés dans le vestibule, puis dans une grande pièce du rez-de-chaussée. Félicie, laissant ses sabots derrière la porte, disparut dans l'intérieur de la maison.
Tonton Zidore regardait autour de lui d'un air de navrement. Il avait connu là, dans sa jeunesse,

un beau salon Régence, des tentures de Savonnerie, des vases de Sèvres, des bergeries de Saxe sur la cheminée de marbre rose. Aujourd'hui, plus un meuble dans cette salle vide et nue. Des murs dépouillés où pendaient des lambeaux de papier moisi. Seuls quelques portraits de magistrats à perruque ou de dames poudrées pendaient de guingois à la paroi sinistre, souriant avec préciosité aux toiles d'araignées filées dans tous les coins.
Le drucement absolu! Catherine, le cœur étreint, saisit le bras du vieil homme:
— Allons-nous-en, dites! C'est trop atristant, cette misère!
Tonton Zidore, consterné, allait se laisser persuader et se décider à la retraite quand Mlle Hermetot parut sur le seuil, vêtue d'une robe de barège éraillée et verdie, si pâle, si décharnée, si frêle, qu'elle devait plier sous le vent comme un roseau. Tonton Zidore découvrait sa tête blanche et balbutia:
— Mademoiselle, je suppose que vous me reconnaissez: Isidore Monchét, qui fut longtemps votre hor-

loger.
La vieille demoiselle, prise d'un tremblement, s'accrochait au chambranle, et murmurait dans un souffle:
— Oui, oui... je me souviens... Alors, vous désirez?
Embarrassé, et déferent, le vieillard répondait:
— Nous passions de ce côté, alors, l'idée m'est venue de vous faire visite et de vous présenter mes nièces: Catherine et Lison.
— Merci! Merci... balbutiait la faible voix. Elles me paraissent gentilles, en effet.
— Elles le sont réellement! assurait Zidore.
Puis, honteux de sa recule, avec un grand effort sur lui-même, il tirait l'enveloppe bulle de sa poche, et la tendait à la vieille fille, expliquant, bafouilleux:
— J'ai pensé profiter de la circonstance pour vous rappeler...
— Quoi?... proféra Mlle Hermetot, tournant et retournant le papier glissé entre ses longs doigts.
— Une petite dette! énonçait le bonhomme, d'un air léger. Toute petite. Deux cents francs, pour a-

voir remontré plusieurs années vos pendules et raccommodé votre Comtoise.
Mlle Hermetot, les yeux écorchés, recula de trois pas:
— De l'argent? Vous voulez de l'argent!
Elle éclata d'un rire fêlé, pénible à entendre.
Catherine, derechef, essaya d'entraîner son oncle vers la sortie.
— Je vous en prie, allons-nous-en!
La vieille châtelaine, au milieu de son égarement, remarqua l'intervention suppliante. Elle fixa ses yeux rougis sur la lumineuse figure, ardeur de soleil par la vaporeuse chevelure blonde.
— Ah! dit-elle, frapper, une tête d'ange.
— Et un bon ange! C'est ma nièce Catherine, déclarait Tonton Zidore avec fierté. N'avez-vous pas un neveu, vous aussi?
Les mains amaigrées se joignirent convulsivement.
— Il est mort, disent-ils, là-bas, à l'extrémité de la Chine, où l'on se bat.

— Quel malheur pour vous!
— Immense! Il était sur le point de regagner tout et de revenir ici m'apporter le bonheur. Et tout s'effondra! Je reste seule, sans rien, rien... rien.
Comment rester insensible à ces confidences gémissantes? Zidore, confus et attendri, repentant de sa démarche, fit un pas vers la porte.
— Je ne savais pas. Je vous plains bien. Je regrette d'être venu vous harceler.
Catherine, derrière lui, s'essuyait les yeux. Mlle Hermetot aperçut vaguement le geste de la jeune fille.
— Vous êtes bonne autant que jolie. Priez pour lui, pour moi, bel ange. Ah! fit-elle, dans un soudain éclat, les yeux au ciel. S'il avait pu revenir trouver une compagnie belle et bonne comme vous, au lieu des mauvaises femmes qui l'ont perdu!
Zidore aux abois ne songeait plus qu'à s'esquiver. L'atmosphère de folie et de chagrin, incompatible avec sa nature optimiste, l'étouffait. Catherine, pendue à son bras, le pressait par de petites pesées affectueuses.
(A suivre)

Le Canadien annule avec Toronto et Boston — Mlle Scott championne

Richard compte trois points, mais son club ne peut faire mieux qu'annuler

L'étoile du Canadien a participé aux quatre points de son club — Apps compte le point égalisateur, un point discuté, cinq minutes avant la fin de la partie — La partie n'a pas été très dure, bien que Hayes ait été l'arbitre de la rencontre — Durnan faible sur le dernier point du Toronto

Toronto, 17. — (De notre envoyé spécial) — Maurice Richard aurait à lui seul battu le Toronto sans un point très discuté compté par Sylvanus Apps à quelques minutes de la fin de la 3e période samedi soir. Pour la première fois dans toute sa carrière, Richard a été véritablement lui-même à Toronto et il y est allé de trois points et d'une assistance, participant ainsi aux 4 points de son club!

Les Canadiens ont dû se contenter d'une partie nulle, au compte de 4 à 4, mais ils ont tout de même à notre avis, donné une autre leçon de hockey aux Leafs, qui ont annulé le jeu grâce à une inexplicable faiblesse de Durnan sur deux des quatre points des Torontois, et à l'incompétence évidente du nouvel arbitre de la Nationale, George Hayes.

Chacun s'attendait à une joute d'une extrême rudesse, nouvelle édition de la célèbre partie du 7 février dernier, mais si l'on fait exception de quelques coups d'épaule assez violents, la partie a été remarquablement « paisible ». C'est d'autant plus remarquable que c'était Hayes qui était arbitre. On lui a fait à juste titre la réputation de fermer les yeux même sur des infractions graves et les deux gars, Dick Irvin et Happy Day, avaient à leurs joueurs de remettre coup pour coup.

Mais rude, la partie n'en a été que plus intéressante, car on a véritablement assisté à du hockey de belle qualité. Exception faite de la première période, assez monotone, la partie a été rapide et le jeu scientifique.

Il n'est pas de dire que Maurice Richard a créé une forte impression sur la foule présente au Maple Leaf Garden. Les journaux de la capitale ont même écrit qu'il n'avait rien fait de bon à Toronto. Sa réponse a été tout à fait élogieuse, car il a participé à tous les points de son club, sans parler des nombreux autres qu'il a manqués de justesse. O'Connor et Blake ont également bien joué, le premier en obtenant une assistance, tandis que le dernier enregistrait un point et obtenait une assistance.

La défense du Canadien a été solide, mais pas comme on l'aurait espéré. On s'explique difficilement, par exemple, que les Torontois aient compté deux points en 40 secondes alors que Chamberlain purgait une punition mineure. Il est bien évident que la défense du tricolore a eu fort à faire pendant cette désastreuse punition, mais elle nous a habitués à plus de résistance que cela! Disons incidemment que si Chamberlain avait été moins bouillant, le Canadien aurait sans aucun doute remporté la victoire. Il s'est précipité sur Barilko, bâton par-dessus tête, pour le renverser le long de la bande, méritant par le fait même une punition de deux minutes. On a répété que Chamberlain est un joueur plein de feu, rempli de cœur, courageux au possible... toutes choses qui sont vraies. On aurait pu ajouter toutefois qu'il manquait passablement de jugement et de pondération.

UN EXCELLENT CLUB

Les Leafs, on ne saurait le nier, ont joué une belle partie, pas assez belle pour gagner, croyons-nous, mais assez pour rendre la joute très intéressante. Kennedy, avec un but et deux assistances, a été la vedette des joueurs locaux. Meeker, recrue de cette année, sérieux candidat au trophée Calder, a compté un point et obtenu une assistance, en plus de jouer une magnifique partie, qui a conduit très fréquemment à quelques pas de Durnan. Un mot également de Stanowski, ce spectaculairement joueur de défense, il a bien joué à sa ligne bleue et a fait plus d'une montée dangereuse.

PREMIERE PERIODE

Mosdell, Peters et Chamberlain ont sauté sur la glace contre Kennedy, Metz et Meeker.

Le Canadien s'est lancé à l'attaque dès le début et il a gardé la rondelle dans le territoire de l'adversaire pendant plusieurs secondes. C'est pourtant le Toronto, par Smith, qui a obtenu le premier lancer de la partie contre Durnan.

C'est Thompson qui a obtenu la première punition de la partie, après 6 minutes et 27 secondes de jeu, pour avoir brutalisé le nouveau venu du Canadien, Macey (qui a par ailleurs fait piètre figure).

Le Canadien a immédiatement envahi la zone torontoise et Richard, Blake, O'Connor, Léger surtout, ont successivement lancé sur Broda, qui a tout bloqué.

Après le retour de Thompson, Durnan a dû faire faire quelques arrêts difficiles, puis Blake a « cassé la glace » en comptant le premier point du Canadien. Richard a commencé le jeu en montant la rondelle jusqu'à la ligne bleue du Toronto. Il a couronné la première défense, combinée à O'Connor et ce dernier a lancé un coup que Broda a bloqué. Blake était au poste et il n'a pas manqué de prendre le retour de ce lancer pour compter.

Exactement une minute plus tard, Chamberlain bousculait Barilko et était envoyé au pénitencier. On sait le reste! En moins d'une minute le Toronto, grâce à des buts de Kennedy et Meeker, avait changé la face des choses et pris une avance de 2 à 1.

DEUXIEME PERIODE

Barilko, un dur à cuir, a fait trébucher Mosdell au début de la deuxième période et pendant sa punition Irvin a lancé quatre points sur la glace. Richard était du nombre et il a réussi à intercepter une passe en plein centre de la zone du Toronto. En moins de temps qu'il ne faut pour le dire il avait déjoué les deux joueurs de défense et compté le deuxième point de son club. Barilko n'avait quitté la patinoire que depuis 31 secondes!

Cette deuxième période a véritablement été celle du Canadien, qui a dominé le jeu du commencement à la fin. Reardon, qui a joué une solide partie sur la défense, a passé bien près de compter, après avoir « traversé » toute la défense du Toronto, mais il a été arrêté par le joueur de défense de Broda et c'est miracle que ce dernier ait réussi à bloquer son lancer.

Moins de six minutes avant la fin de cette période, Richard a compté son deuxième point, à la suite d'une mise au jeu près des filets du club local. O'Connor a passé à Blake, Blake a combiné à Richard et celui-ci a complètement mystifié Broda par un lancer rapide et précis. La période s'est terminée alors que le Toronto, qui tirait de l'arrière par 3 à 2, attaquait à toute vapeur. Durnan a dû faire deux arrêts des plus spectaculaires.

TROISIEME PERIODE

Ezinicki a frappé Mosdell de son bâton au début de la troisième période et il a été chassé pour deux minutes. Richard en a profité pour compter son 3e point, sur une passe du très utile Buddy O'Connor. Ce fut à notre avis le plus beau point de la soirée et Richard a vraiment donné sa mesure en déjouant la défense torontoise.

Chose inouïe pour des Montréalais... Ezinicki a été copieusement lui-même par ses propres partisans à son retour sur la glace!

Il restait 7 minutes de jeu quand le Toronto s'est mis résolument à la tâche. Il s'est lancé à l'attaque et après plusieurs tentatives infructueuses Smith a compté sur une passe de Kennedy.

Enfin, alors qu'il ne restait plus que 3 minutes de jeu, Apps a compté le 4e point du Toronto, point qui a bien fait parler de lui après la partie. Tous les chroniqueurs et bon nombre de spectateurs étaient d'avis que l'arbitre aurait dû siffler un hors jeu sur ce coup, car la rondelle a monté à six pieds au moins au-dessus de la patinoire. Apps a frappé la rondelle avec sa main droite et elle a roulé jusqu'à la ligne bleue du Canadien, qui, avouons-le, a été d'une inexplicable faiblesse sur ce coup.

Et la partie s'est terminée au compte de 4 à 4, au grand chagrin de Durnan, qui regretterait terriblement que tant de travail de Richard ne portât pas plus de fruits.

Alignement des équipes:

TORONTO: Broda; Thomson et Morton; Kennedy; Meeker, Smith; Apps, Ezinicki, Watson, Klukay, N. Metz, Poile, Stewart, Don Metz, Barilko et Stanowski.

CANADIEN: Durnan; Bouchard; Reardon; Mosdell; Peters; Chamberlain; Lamoureux; Harmon, Léger, O'Connor, Blake, Richard, Filion, Reay, Gravelle et Macey.

Arbitres: George Hayes, Young et Stan McCabe.

Première période

1. Canadien, Blake (Richard) 14.26

2. Toronto, Kennedy 16.02

3. Toronto, Meeker 16.42

(Kennedy)

Punitions: Thomson, Chamberlain, Bouchard et Barilko.

Deuxième période

4. Canadien, Richard 2.57

5. Canadien, Richard 14.52

(Blake et O'Connor)

Punition: Barilko.

Troisième période

6. Canadien, Richard 8.21

(O'Connor)

7. Toronto, Smith (Kennedy) 13.53

8. Toronto, Apps (Watson) 14.56

Punition: Ezinicki.

Belle tenue de nos Carabins

Les Carabins de Montréal ont fait excellente figure contre le Varsity de Toronto samedi soir, à l'Autorité de Verdun, lorsque les joueurs de l'université de Montréal ont réussi à annuler avec les étudiants de la ville reine au compte de 4 à 4 dans une joute de la Ligue Intercollegiale qui nécessita une période supplémentaire.

Composition des équipes:

Varsity, buts, Ball; défenses, Kryzanowski, Wade; centre, Boyd; ailes, Lawlan, Johnson; subs, Laroche, Turcotte, Ronanick, McDougall, Rutledge, Simpson, Henry.

U. de M. — Buts, Mercier; défenses, Gignac, Gariépy; centre, Pinard; avants, Dion, Pélissier; subs, Melançon, Lazure, Laperrière, Lalonde, Laperrière, Y. Lefebvre.

Première période

1. Montréal, Gignac 4.50

2. Montréal, Pélissier (Pinard, Laperrière) 8.30

Punition: Melançon.

Deuxième période

3. Toronto, Henry (Rutledge) 3.26

4. Toronto, Rutledge (Henry, Simpson) 9.02

5. Toronto, Rutledge (Kryzanowski) 10.47

6. Montréal, Gignac 19.33

Punition: Wade.

Les Eperviers ont pu prendre leur revanche

Chicago, 17. — Le but enregistreur par Bill Gadsby, alors qu'il ne restait plus que deux secondes à jouer, a permis aux Eperviers de Chicago de l'emporter, hier soir, sur les Ailes Rouges de Detroit par le compte de 3 à 2 alors que 19,338 personnes voyaient ces deux clubs de la Ligue Nationale aux prises.

La joute fut excessivement rude et pas moins de 19 punitions furent infligées par l'arbitre King Clancy et c'est particulièrement dans la période finale que les joueurs eurent recours à la rudesse et une bagarre générale éclata sur la glace et pas moins de huit punitions majeures furent infligées dans cette manche. Les joueurs punis pour avoir pris part à la bataille furent Doug McCaig, Pete Horek, Billy Taylor, Doug Howe, du Detroit; Johnny Mariucci, Alex Kaleta, Adams Brown et Jack Johnson, des Eperviers.

Par leur victoire d'hier les Eperviers faisaient oublier l'échec subi la veille à Detroit alors que les joueurs de Johnny Gottselig étaient défaits par 5 à 1.

Alignement des équipes:

DETROIT. — Buts: Lumley; défenses: Quackenbush et Reise; centre: Abel; avants: Lindsay et Howe. Subs.: Jackson, Taylor, Lundy, R. Conacher, Couture, Horek, Bruneteau, J. Conacher, McCaig.

CHICAGO. — Buts: Francis; défenses: Mariucci et J. Jackson; centre: Gee; avants: Brown et Kaleta. Subs.: Smith, M. Bentley, D. Bentley, Ashworth, Mosienko, Hamill, Wares, Gadsby.

Arbitre: Frank Clancy.

Première période

1. Chicago, Kaleta 4.06

2. Chicago, M. Bentley 16.15

Punitions: Horek, Gee 2, Mariucci, Howe, Lumley, Brown.

Deuxième période

3. Detroit, Lindsay 12.49

Punitions: Lindsay, D. Bentley, Mariucci, Gadsby.

Troisième période

4. Detroit, Reise 4.47

5. Chicago, Gadsby 19.58

Punitions: McCaig (majeure et mauvaise conduite), Mariucci (majeure), Taylor (majeure), Horek (majeure), Kaleta (majeure), Brown (majeure), J. Jackson (majeure), Howe (majeure).

Victoire facile des Sénateurs

Ottawa, 17. — Les Sénateurs de Jim McCaffrey ont complètement déclassé les Cataractes de Shawinigan samedi soir car les locaux ont vaincu les gars de la Mauricie par le compte de 8 à 2 dans une joute régulière de la Ligue Senior de Québec.

Eddie Slowinski a été la vedette de cette victoire en comptant trois points. Jack Irvin en a compté deux pendant que les autres furent enregistrés par Bobby Copp, Syd Howe et Jack Giesebrecht.

Ce ne fut qu'à la dernière période que les Cataractes réussirent à prendre Legs Fraser en défaut alors que Denis Filion et Hal Dewey comptèrent les points des perdants.

Les Sénateurs se sont montrés beaucoup supérieurs à leurs rivaux et prirent une avance de 6 à 0 avant que le Shawinigan ne réussisse à compter.

Bien que n'ayant pu compter un seul point, Frank Turk s'est aussi mis en vedette pour les Sénateurs en obtenant trois assistances. Bien que déjoué à 8 reprises, Len Colvin a affiché une belle tenue dans les filets des perdants, tout particulièrement à la deuxième période lorsqu'il en laissa à bloquer. Colvin eut 18 lancers à bloquer, Colvin eut 18 lancers à bloquer, Colvin eut 18 lancers à bloquer.

Composition des équipes:

SHAWINIGAN — Buts, Colvin; défenses, Théberge, Bennett; centre, Maloney; ailes, Filion, Deslongchamps; subs, Bergeron, Foster, Carthy, Kosick, Murray, Campbell, Dewey.

OTTAWA — Buts, Fraser; défenses, Stahan, Mathers; centre, Howe; ailes, Giesebrecht, Smith; subs, Copp, Slowinski, Traimer, Irvine, Brown, Smart, Check, Turk, Timori.

Arbitres: Cagney Large, Toronto, et Jack Elliott, St. Catharines.

Première période

1. Ottawa, Giesebrecht (Stahan) 0.19

2. Ottawa, Irvine (Turk) 13.05

Punitions: Bennett, Smart.

Deuxième période

3. Ottawa, Slowinski (Check) 3.41

4. Ottawa, Copp (Turk) 6.35

5. Ottawa, Howe 8.57

6. Ottawa, Irvine (Turk) 14.45

Aucune punition.

Troisième période

7. Ottawa, Slowinski 5.57

8. Shawinigan, Filion 7.00

9. Ottawa, Slowinski (Brown, Mathers) 13.26

10. Shawinigan, Dewey (Bennett, Carthy) 15.55

Punition: Irvine.

Période supplémentaire

Aucun point.

Aucune punition.

Les Bruins ont tenu tête au Tricolore

Boston, 17. — Le Canadien de Montréal a réussi à faire partie nulle avec les Bruins hier soir, en cette ville alors que les champions venaient mesurer leurs forces contre les protégés d'Arthur Ross. Comme le Toronto a été vaincu dans la métropole américaine, le club montrealais a pu augmenter son avance sur les Torontois dans la course au championnat de la Ligue Nationale. Le Bleu Blanc Rouge a maintenu un avantage de sept points sur les favoris de Connie Smythe pendant que les Bruins ont pu conserver la 3e position du classement, un point en avant des Rangers.

Les Bruins ont mis fin à leur série de défaites aux mains du Canadien. Après avoir perdu huit fois consécutives contre les champions du circuit Campbell, les Bostonnais ont pu tenir tête à leurs rivaux hier soir à la grande joie des nombreux spectateurs, car la joute se terminait au compte de 2 à 2.

Sans être brutale la joute d'hier fut assez rude et les amateurs ont pu assister à un numéro qui ne figurait pas au programme. En effet, à la dernière période, Chamberlain et Schmidt échangèrent des coups de poings et les deux bouillants joueurs reçurent chacun une majeure de Bill Chadwick, qui avait la direction de cette joute.

Léo Gravelle a su se mettre en évidence hier soir. Ce jeune joueur a participé aux deux points de son club, aidant Reay et Bouchard à prendre Frankie Brimsek en défaut à la 2e période.

Il n'est pas de point à la première période, mais Billy Reay donna l'avance aux Canadiens en comptant un peu plus de sept minutes de jeu à la 2e période, après avoir pris une passe de Léo Gravelle.

Trois minutes plus tard, Bouchard portait le pointage à 2 à 0 en faveur des Canadiens alors qu'il prenait Frankie Brimsek en défaut sur un lancer de loin, après que Gravelle lui eut relayé la rondelle au cours d'une offensive en masse du Tricolore.

Les Canadiens conservèrent cet avantage jusqu'au bout de la 3e période, alors que le vétérinaire Bill Cowley, qui établit un nouveau record de pointage mercredi dernier, a obtenu son 375e point de sa carrière en enregistrant le premier point des Bruins avec l'aide de Schmidt et de Dumart.

Après ce succès, les Bruins se lancèrent de nouveau à l'attaque et Bill Durnan eut fort à faire, mais afficha une tenue sensationnelle sans buts pendant que les joueurs lui apportèrent un support efficace.

Alors qu'il ne restait plus que six minutes et demie à jouer on assista à une répétition de la joute de samedi soir à Toronto alors que les Bruins parvinrent à enfoncer la défense pour enregistrer le point égalisateur qui fut compté par Schmidt sur une passe de Dumart.

Durant les dernières minutes de la joute les deux équipes firent de grands efforts pour tenter de reprendre les devants, mais la bataille entre Schmidt et Chamberlain laissa les équipes avec seulement cinq joueurs chacun et le jeu devint quelque peu plus décousu.

Alignement des équipes:

CANADIENS — Buts: Durnan; défenses: K. Reardon, Bouchard; centre: Mosdell; ailes: Peters, Chamberlain; subs.: O'Connor, Richard, Blake, Lamoureux, Harmon, Filion, Macey, Reay, Allen, Léger, Gravelle.

BOSTON — Buts: Brimsek; défenses: Flamon, Crawford; centre: Gallinger; ailes: Marquess, Guidolin; subs.: Schmidt, Dumart, Bauer, Henderson, Egan, Cowley, Barry, T. Reardon, Smith, McGill, Babcock.

Arbitres: Chadwick, Gallagher.

Première période

Punitions: Guidolin, Peters, Gallinger.

Deuxième période

1. Canadiens, Reay (Gravelle) 7.16

2. Canadiens, Bouchard (Gravelle) 10.21

Punition: Peters.

Troisième période

3. Boston, Cowley (Dumart, Schmidt) 2.04

4. Boston, Schmidt (Dumart) 13.34

Punitions: Peters (maj.), Schmidt (1 min. et 1 mauv. cond.), Chamberlain (1 min. et 1 mauv. cond.).

Les Cataractes l'emportent

Valleyfield, 17. — Les Braves de Valleyfield sont définitivement éliminés des séries de fin de saison dans la Ligue Senior de Québec car hier les hommes de Lucien Leclerc ont été vaincus par les Cataractes de Shawinigan par le compte de 5 à 4 et cet échec mettait fin aux chances du club local.

La joute fut fort intéressante et malgré leur défaite, les Braves ont bataillé courageusement et furent très menaçants dans la dernière période.

Filion, Carthy, Théberge, Dewey et Foster ont compté les buts des vainqueurs. Eddie Emberg, Richard Brown, Marcel Bessette et Richardson ont enregistré les buts des Braves.

Shawinigan: But: Colvin; défenses: Bennett, Théberge; centre: Campbell; ailes: Foster, Filion; subs.: Bergeron, Carthy, Delongchamps, Kosick, Murray, Maloney, Dewey.

Valleyfield: Buts: Dechenes; défenses: Orlando, Brown; centre: Bessette; ailes: Porteous, Kovalchuck; subs.: Strain, Majeau, Emberg, Joannette, Boyer, Richardson, Singatore, Robidas.

Arbitres: Murray et Mullins.

Première période

1. Valleyfield, Brown 4.45

2. Shawinigan, Carthy (Delongchamps, Dewey) 5.14

3. Valleyfield, Richardson (Joannette) 9.54

Troisième période

4. Valleyfield, Emberg (Kovalchuck, Joannette) 0.15

Punitions: Bergeron, Majeau, Théberge (2), Strain, Richardson, Carthy.

Punitions: Théberge, Foster, Bessette.

Les Rangers ont triomphé du Toronto

New-York, 17. — Les Rangers de Frank Boucher ont continué d'être la bête noire des Leafs de Toronto. Hier soir, en cette ville, le club local eut facilement raison des protégés de Happy Day. C'est par le compte de 6 à 2 que les New-Yorkais ont triomphé des joueurs de la Ville-Reine. Prés de seize mille personnes ont été témoins de cette partie et les amateurs new-yorkais ont fait une belle ovation à leurs favoris lorsque le sirène annonça la fin des hostilités et le triomphe des protégés de Lester Patrick.

Grant Warwick a largement contribué à la victoire des Rangers, car ce joueur a compté deux points pendant que Moe obtenait un but et une assistance. C'est à la 2e période que les Rangers s'assurèrent la victoire alors que les Leafs donnèrent des signes de fatigue à la suite de la dure joute disputée contre les Canadiens la veille.

Les Rangers ne perdirent pas de temps à prendre les devants alors que Grant Warwick compta alors son premier but en moins de sept minutes sur une passe d'Edgar Laprade. Ce ne fut qu'après seize minutes de jeu que les Leafs réussirent à égaliser lorsque Harry Watson déjoua Rayner sur une passe de Bill Ezinicki.

Les Leafs prirent les devants après deux minutes et demie de jeu à la 2e période, lorsque Bill Barilko compta sur une passe de Joe Klukay, mais moins d'une minute plus tard, le vétérinaire Joe Cooper égalisa pour les Rangers sur un effort individuel. Dix minutes plus tard, un autre joueur des Rangers comptait à son tour, Bill Moe redonnait l'avance aux Rangers sur un autre effort individuel et deux minutes et demie avant la fin de l'engagement Moe faisait le jeu pour le compte de Warwick, qui portait le compte 4 à 2.

Affichant une grande supériorité à la dernière période alors qu'ils complèrent deux autres points, le premier par Cal Gardner sur des passes de Trudel et Church Russell, et l'autre par Joe Bell, aidé de Bryan Hextall et Phil Watson, les Rangers ont complètement paralysé les Leafs qui durent s'avouer vaincus encore une fois.

TORONTO: Broda; Morton et Thomson; Kennedy; Meeker et Stewart; Stanowski, Watson, Nick et Don Metz, Poile, Apps, Ezinicki, Klukay, Barilko et Smith.

RANGERS: Rayner; N. Colville, Juzda; Laprade; Warwick et Lewick; Laycoe, Trudelle, Watson, Cooper, Hextall, Denis, Russell et Gardner, Bell et Moe.

Première période

1. Rangers, Warwick (Laprade) 6.41

2. Toronto, H. Watson 16.18

(Ezinicki)

Punitions: Morton, min. et in-compte, 10 min.; P. Watson 2, Barilko.

Deuxième période

3. Toronto, Barilko (Klukay) 2.34

4. Rangers, Cooper 3.31

5. Rangers, Moe 13.16

6. Rangers, Warwick 17.39

Punitions: Thomson, Morton.

Troisième période

7. Rangers, Gardner 2.28

(Trudelle, Russell)

8. Rangers, Bell 16.08

(Hextall et P. Watson)

Autre combat entre Greco et Freddie Archer

Les fervents de la boxe auront l'occasion d'assister à un autre intéressant combat ce soir alors que le promoteur Raoul Godbout offrira un programme bien équilibré au Forum. La finale de ce soir mettra aux prises Johnny Greco et Freddie Archer et ce dernier tentera de prendre sa revanche pour l'échec subi il y a quelques semaines aux mains du pugiliste canadien.

Archer et Greco, d'après les contrats, sont supposés boxer à 148 livres, mais les deux hommes se sont entraînés d'une façon si sérieuse qu'ils ont tous deux perdu plus de poids qu'il n'en avaient l'intention. Greco entrera dans le ring à 146 livres et Archer pèsera probablement 145 livres.

La soirée comportera un nombre intéressant de matchs de poids différents entre des boxeurs étrangers et locaux; un combat de 10 rondes entre le solide coqneur Danny Robinson et Dave Andrews, champion mi-moyen de Nouvelle-Angleterre, qui a déjà battu Gus Mell à Boston, sera sûrement le second match en importance.

Daoust et Fernand Gervan, qui se sont déjà rencontrés, se retrouveront et finiront le match qui dut être arrêté lorsqu'une blessure à l'oeil de Daoust obligea l'arbitre à interrompre leur dernière rencontre. Andy Best et Tommy Murray se battront aussi dans un 6 rondes.

Les rencontres de 4 rondes seront tenues par Rick Long et George Gervan pour le premier tandis que Marcel Lachapelle et Joe Smith se battront dans le second 4 rondes. La foule établira probablement un record d'assistance et de recettes pour le combat.

Les juges et l'arbitre seront nommés par la Commission athlétique et le promoteur Raoul Godbout espère que l'assistance qui se rendra au Forum sera enchantée de l'excitante soirée jugilistique qui attend les amateurs.

5. Shawinigan, Foster (Théberge, Campbell) 3.39

6. Shawinigan, Dewey (Bennett, Carthy) 12.38

7. Valleyfield, Bessette (Emberg, Kovalchuck) 16.03

8. Shawinigan, Filion (Théberge, Maloney) 19.43

Punitions: Bergeron, Majeau, Théberge (2), Strain, Richardson, Carthy.

Troisième période

9. Valleyfield, Emberg (Kovalchuck, Joannette) 0.15

Punitions: Théberge, Foster, Bessette.

Le championnat mondial remporté par Barbara Ann Scott, patineuse d'Ottawa

Cette jeune fille de dix-huit ans a remporté les honneurs au concours de patinage de fantasia de Stockholm — Une supériorité incontestable sur ses rivales — Grechen Merrill en deuxième place — La liste des championnes

Stockholm, 17. — Exécutant avec élégance et habileté d'excellents numéros de patinage de fantasia, Barbara Ann Scott, âgée de 18 ans, a remporté le championnat mondial. Il y a deux semaines, Mlle Scott remportait en Suisse le championnat d'Europe. L'ex-championne canadienne et championne actuelle de l'Amérique du nord est la première patineuse canadienne à se révéler la reine du monde dans le domaine du patinage de fantasia. Mlle Scott a réalisé un rêve qu'elle contemplait depuis 11 ans. Durant l'important tournoi mondial qui mettait aux prises 21 concurrentes venant de différents pays, Mlle Scott a fait preuve d'une supériorité incontestable sur chacune de ses rivales.

En plus de s'assurer la première position dans les numéros requis par les juges, elle termina en tête dans le patinage libre. La jeune et jolie patineuse d'Ottawa fut l'élève de quelque 15,000 personnes qui furent témoins de ses prouesses sur patins. Chacun des numéros exécutés par Mlle Scott était pratiquement parfait. Seules Mlle Gretchen Merrill et Daphne Walker, respectivement de Boston et de l'Angleterre, ont su lui offrir une rivalité digne de mérites. Toutefois, 8 des 9 juges accordèrent la première position à Barbara Ann Scott. Elle reçut un vote pour la seconde place, inutile de dire qu'une fois le tournoi terminé, Mlle Scott reçut des félicitations de toutes parts et durant près de deux heures elle ne cessa de donner de chaudes poignées de main à ceux et celles qui s'empresaient de la féliciter.

Alors que la championne mondiale était l'objet d'une célébration plutôt inattendue, sa mère, Mme Clyde Scott, pleurait de joie. Elle faisait preuve d'un amour maternel pour sa fille qui venait de réaliser l'ambition de sa vie. Depuis l'âge de 7 ans, Barbara Ann est sous la surveillance étroite de sa mère et

celle-ci n'a jamais manqué une occasion de l'encourager.

Durant le tournoi, la gagnante accumula un fort total de 1845.1 points, tandis que sa plus proche rivale, Gretchen Merrill, de Boston, enregistra un total de 1767.1 points. Dans les numéros requis par les juges, Mlle Merrill livra une chaude lutte à Mlle Scott, mais malheureusement, dans les numéros libres, Mlle Merrill fit une chute alors qu'elle était à accomplir un numéro difficile.

Après le tournoi, M. Rahlen, président de la Swedish Figure Skating Association, présenta une gerbe de fleurs à la gagnante. M. Rahlen est le père de Brittia Rahlen, une fameuse patineuse à qui l'on concédait plusieurs chances de triompher.

Les spectateurs ne manquèrent pas d'applaudir chaleureusement Mlle Scott. Les projets de Mlle Scott pour l'avenir sont indéterminés. Chose certaine, elle prendra un repos bien mérité. Ensuite elle partira pour Paris, Prague et Londres, où elle donnera quelques exhibitions. En s'assurant le championnat mondial, Mlle Scott a grandement fait honneur au Canada. C'est la première fois qu'une canadienne réussit à s'assurer un tel honneur.

Voici le nom des autres patineuses qui ont déjà remporté le championnat du monde:

1906-07 Madge Syers, Angleterre;

1908-11 Lily Kronberger, Hongrie;

1912-14 Meray Horvath, Hongrie;

1915-21 Pas de tournoi;

1922-26 Mrs. Szabo Plank, Autriche;

1927-36 Sonja Henie, Norvège;

1937 Cecilia Colledge, Angleterre;

1938-39 Megan Taylor, Angleterre;

1940-46 Pas de tournoi.

1947- Barbara Ann Scott, Canada.

Partie nulle à Sherbrooke

Bal-mascarade au conseil Saint-Henri

Le comité du film du Conseil St-Henri des Chevaliers de Colomb organise pour demain soir un grand bal-mascarade qui aura lieu dans la salle de l'Association, 730, rue Laporte, sous la présidence du grand chevalier, M. Ferdinand Des Roches.

Directeurs des ventes de la machine-outil

M. Geoffrey D. Simpson, de Montréal, directeur de la distribution et de l'évaluation des machines-outils à la Corporation des biens de guerre, a été nommé directeur de la division des machines-outils, annonce M. E. R. Birchard, vice-président et directeur de la distribution et des ventes à la Corporation.

M. Simpson sera chargé de la vente des machines-outils, et autres outils tant pour le marché canadien que pour l'exportation. Ces ventes se calculent en millions de dollars. Depuis les débuts des activités de la Corporation au début de 1947, plus de \$30 millions de machines-outils et outillage connexe furent vendus.

Les enfants qui se plaignent... Si vos enfants se plaignent de douleurs, leur plainte peut être le symptôme d'une maladie rhumatismale. La Division de l'hygiène maternelle et infantile, au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, engage les parents à consulter immédiatement leur médecin si leurs enfants donnent des signes de douleur, de nervosité, d'irritabilité, accompagnés d'une réduction ou même d'un état stationnaire de leur poids.

CARTES D'AFFAIRES

CINEMATOGRAPHIE

FILMS

et projecteurs à vendre ou à louer. 8-15-35 mm. sonores et silencieux.

AMATEURS DE CINEMA

A LOUER

La plus grande librairie de films 8-15 mm. silencieux avec un choix des plus complets. Agence des projecteurs HOLMES 16-35 mm. sonores.

ACCESSOIRES DE CINEMAS "LYRIC" 6981 Christophe-Colomb CB. 5130

DACTYLOGRAPHES

Réparations, location, ventes de dactylographes. Machines à écrire, et de papier carbone et rubans. Accessoires de bureau.

Canada Dactylographe Enrg. 44 ouest, rue St-Jacques. Montréal. Tél. H.A. 5968 R.T. Aréna

Royal — Remington — Underwood — C. Smith. Curat. Silencieux, régulier et portable. Procédure de cheques, duplicateurs, calculateurs et machines à additionner. Vente et service. Échange, location, achat.

N. MARTINEAU & FILS 1019, rue BLEURY RM. 2328 (entre Vitré et LaSalle) SE. 2219

ENCADREURS

WISINTAINER & FILS 908 BOULEVARD ST-LAURENT LES ENCADREURS MANUFACTURIERS

Moulures — Cadres — Mirotirs Réparations de cadres et mirotirs L.Anc. 2264

LAITERIE

C.H. 6988-2599 Holt ROSEMONT LAITERIE

Rosemont Laiterie canadienne-française A. Patenaude, propriétaire

MENUISERIE-EBENISTERIE

MEUBLES SUR MESURES BelaVa L.Anc. 2264

Armoires, pharmacies, planches à repasser, portes et chaises. 4928 Oriens — CL. 5221

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

REMBOURSEURS-MATELASSIERS BOYER LIMITEE

Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimations gratuites sur demande. 3886 Henri-Julien PL. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES

Reparations électriques sur automobiles

Service, vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs, radios. 4350 PAPINEAU AM. 2141

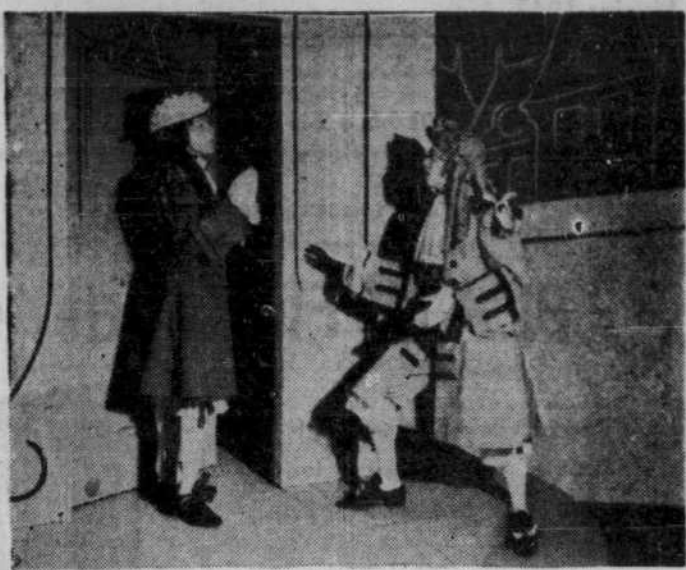
Geo. DAIGNEAULT, Ltée

SALLE A MANGER

HOTEL PLAZA Cuisine recherchée

Vin et Bière Alex. JULIEN propriétaire

446 Place Jacques-Cartier MA. 9331



Dans "Gallant Journey", de Molière, actuellement présentée par l'Équipe au Gesù. Roger (à droite) incarne le jeune blondin, qui a les faveurs d'Agnès, et qui tient son ami et rival, le jaloux Arnolphe (Jean-Pierre Masson), au courant des progrès du déshonneur de ce dernier. La pièce sera reprise ce soir, demain soir le 18, ainsi que le 19 février.

La revue cinématographique

(par Jacques de Grandpré)

Au Cinéma de Paris

Pour résumer nos critiques antérieures de la *Symphonie fantastique*: Jean-Louis Barrault y incarne magistralement le personnage de Berlioz, malgré une certaine raideur nerveuse naturelle à cet acteur et une anamnèse qui découle du caractère difficile et de l'existence plutôt malheureuse du "père de la symphonie dramatique". Les amateurs de musique seront ravis par plusieurs belles exécutions, de nature à faire époque dans l'histoire du cinéma. C'est une splendide résurrection des années les plus glorieuses du romantisme français.

Au Saint-Denis

Le lit à colonnes est un film bizarre. Est-ce qu'on a pris l'habitude de créer exprès pour Jean Marais cette atmosphère étrange qu'on retrouve dans *L'éternel retour*, dans *Carmen* et dans *Le lit à colonnes*? Ou bien est-ce Marais qui, par son masque tragique, par sa plastique étudiée, la crée autour de lui? Cet acteur, en tout cas, apparaît très souvent entouré, pénétré d'un pathétique romanesque, évocateur de Tristan de Roméo, d'Hamlet même. Au fait, Hamlet est un rôle qu'on aimerait lui voir jouer au cinéma.

Je disais donc que voilà un film bizarre. Un gouverneur de prison (Fernand Ledoux), afin de se sentir estimé par sa famille et par la société qui l'entoure, puis dans le but d'aider sa fille (Odette Joyeux) à faire le mariage qu'elle désire, se fait passer pour l'auteur de la musique qui compose l'un de ses prisonniers (Jean Marais).

Ce prisonnier, d'autre part, s'empare, assez curieusement, de "l'ombre" de la jeune fille que, de loin, il aperçoit à grand-peine de sa cellule. Lorsque la demoiselle joue sa musique au piano, il imagine qu'elle lui envoie des messages tendres. Celle-ci joue tout simplement la musique qu'elle croit être de son père.

Le jour où les vœux de la jeune fille se réalisent, à la suite de la présentation, à Paris, d'un opéra du gouverneur, le prisonnier, bonvent, s'évade et découvre tout. Mais il parvient auprès de cette "ombre" dont il s'était épris, et alors comprend qu'il doit laisser à son bonheur cette jeune fille innocente.

Il veut pourtant demander raison au papa. (Il semble oublier qu'on ne mange pas le père dont on aime la fille...). Au cours d'une scène équivoque (est-ce un accident ou a-t-il tenté de la retenir? Foutaises que ces scrupules! Les gardes, mobilisés depuis le moment de l'évasion, ont une idée plus expéditive de la justice. Ils ne se demandent pas, eux, si oui ou non c'est un meurtre. Dès qu'ils aperçoivent Bonvent au balcon ils lui placent proprement quelques balles dans la peau, et la question est réglée. N'en parlons plus, car si la danse continue, en l'honneur des amoureux, le film est fini.

Fernand Ledoux a une bien meilleure composition dans *Sortilèges*. D'ailleurs, *Le lit à colonnes* est plus superficiel comme intrigue. Lar-

quey fait un géolier parfait. Curieux de voir Michèle Alfa dans un tout petit bout de rôle, qu'elle rend, au surplus, avec le talent qu'on lui connaît, talent qui la rapproche de Michèle Morgan.

Quant à *Saturnin*, pour un rutabaga, c'en est un de taille! Quelle surprise d'y apercevoir Denise Bosc! Quelle surprise d'y trouver aussi de bons artistes comme Varenne, Jacqueline Pacaud et autres! Si l'on a vu des gens naître dans des choux, il faut bien tout le talent de Denise Bosc pour empêcher qu'elle ne meure dans ce navet. Dire qu'elle fut Yamilé...

Au Capitol

C'est peut-être parce que Lew Ayres est un philosophe qu'il a si bien interprété ce personnage de psychiatre dans *Dark Mirror*. Et c'est peut-être simplement parce qu'elle est femme qu'Olivia de Havilland a si bien donné l'impression d'être deux jumelles de caractère différent, et non une seule et même personne.

Ce qui fait dire que Ayres est un philosophe, c'est-à-dire un homme intelligent qui réfléchit, c'est que, contrairement à des millions de gens, il a agi, durant toutes les années de la guerre, selon ses convictions propres, et non selon le courant général des idées, non selon la pente la plus sûre.

Il a déclaré aux autorités américaines qu'il refusait de porter les armes, pour des raisons de conscience, acceptant ainsi de travailler durant 40 heures par semaine comme bûcheron, dans un camp de concentration de l'Oregon; acceptant aussi, à n'en pas douter, le mépris d'un bon nombre de gens. On se souvient que Ayres, qui incarnait le Dr Kildare, a aussi tourné *A l'ouest rien de nouveau*, ce puissant film contre la guerre, tiré du roman d'Ernst Maria Remarque. Avoir-il tort, avait-il raison? Ce n'est pas ici le lieu de l'examiner, et bien malin, d'ailleurs, celui qui pourrait le déterminer, avec une certitude absolue. Ce qui est certain c'est que Lew Ayres, objet de conscience convaincu, est un philosophe, et un philosophe courageux, tout autant que le combattant intelligemment convaincu. Et chez un acteur, les qualités de l'intelligence se traduisent à chaque instant dans tous les mouvements du visage, dans l'expression de toute la physiognomie, dans chaque inflexion de la voix. Il est donc très intéressant de suivre Ayres dans l'interprétation de ce rôle bien fait, de ce texte bien écrit.

Mlle de Havilland, si sympathique dans son personnage de Ruth, possède à un degré extrême cette faculté bien féminine de se dédoubler, d'avoir deux visages, et elle devient détestable, pitoyablement hideuse par moments, dans son personnage de Terry, sœur jumelle de Ruth, mentalement anormale, jalouse, portée à la méchanceté.

Ce film expose un cas qui relève probablement du domaine fantastique. Deux jumelles puissent être aussi identiques physiquement, accordons-le. Encore faut-il observer que Ruth et Terry font bien tout leur possible pour empêcher les gens de les distinguer l'une de l'autre. Quelles soient fondamentalement de caractère si différent, c'est encore possible. Mais cette différence aurait dû se manifester depuis longtemps. Comment peu-

vent-elles demeurer ensemble et toujours s'accorder aussi bien? Comment Ruth ne se méfie-t-elle pas plus de Terry après ce mystérieux meurtre? Est-elle si peu intelligente qu'elle ne puisse rien voir de ce que le spectateur sait depuis le début? Est-elle si naïve que les plus puériles manigances, les plus ridicules trucs de Terry doivent réussir à la berner, à l'efforcer, presque à la conduire au suicide?

Non, il faut en prendre son parti: nous ne sommes pas ici en présence d'un film qui vise à la justice dans l'étude des caractères. Nous assistons plutôt à une pseudo-experience de psychiatrie, faussée par les intentions, l'imagination du scénariste, Nunnally Johnson.

Tout cela est cependant intéressant à suivre et développé en des dialogues habiles. L'excellent acteur Thomas Mitchell s'acquitte fort bien de son rôle de linier patient et diplomate. Le metteur en scène Robert Siodmak n'est pas sans mérite, mais le fait qu'on assiste la moitié du temps au truc cinématographique de l'actrice apparaissant en double et se donnant la réplique à elle-même, est de nature à distraire l'attention, à porter l'intérêt sur un exploit en somme pas tellement malin.

Au Loew's

Il n'est pas besoin de dire que *The Jolson Story* est un film musical racontant la vie (ou à peu près) d'Al Jolson, le fameux chanteur noir, inconnu d'au plus la moitié des gens... Parmi cette moitié, rares sont ceux qui n'ont pas entendu, sur un vieux disque de 1920 ou environ, *Mammy* ou *Sonny Boy*. La pellicule fait revivre toutes ces chansons de Jolson demeurées célèbres, chez nos voisins du sud en particulier.

Ce genre de film musical est souvent faible du côté dramatique et tourne souvent en accumulation de numéros de chant ou de vaudeville. Ce n'est pas le cas de la biographie (...) animée de Jolson. La partie intrigante se tient suffisamment bien. Non pas qu'elle soit exempte de ce clinquant qui semble inséparable de Hollywood, mais elle comporte des moments à résonance humaine authentique, bien amenés et bien rendus par une bonne distribution. Il faut souligner spécialement l'interprétation fort réussie de Larry Parks, qui incarne Jolson. On a aussi parfaitement synchronisé la voix du chanteur nègre avec les mouvements labiaux de Parks.

Au Palace

Rex Harrison, que les Américains ont utilisé pour la première fois dans *Anna et le roi de Siam*, fait certainement un grand pas, avec *Notorious Gentleman*, vers une solide réputation de comédien brillant et spirituel. Ce film met en scène un gentleman anglais qui transforme en catastrophe tout ce qu'il touche et que rien ne semble capable de corriger. C'est au fond un valet et si ses méfaits sont souvent très amusants, vus par la caméra, il arrive qu'ils aient des conséquences tragiques.

Les textes de Frank Lauder, pleins d'esprit, sont mis en valeur et par l'intelligent Rex Harrison et par le reste d'une excellente distribution.

Au Princess

The Show-off est encore une comédie à l'américaine, bien réussie dans son genre. Red Skelton incarne magistralement l'impossible peste capable de tout brouiller avec une solide bonne humeur, et de faire engriser sa belle-mère, campée ici par Marjorie Main. C'est George Wells qui a adapté pour le cinéma la pièce de George Kelly.

A l'Impérial

Gallant Journey intéressera ceux qui aiment à se familiariser avec l'enfance difficile de l'aviation et avec les exploits des casse-cou qui s'en firent les pionniers. L'un de ceux-ci, un Californien qui se serait appelé Montgomery (dont je ne saurais garantir l'historicité), a fort gauchement mais très bravement, sacrifié sa vie pour son rêve aérien. Glenn Ford, ce jeune Québécois qui compte déjà plusieurs succès à Hollywood, ne peut rien ajouter à sa gloire avec ce *Gallant Journey*. Personne d'ailleurs ne lui "tire la couverture" dans ce film naïf, ni Janet Blair ni le reste de la distribution.

Les radio-concerts canadiens

Les radio-concerts canadiens, que la maison Molson met à l'horaire de Radio-Canada auront pour vedettes, ce soir, Irène Moquin, mezzo-soprano, et Ringuet, écrivain canadien.

L'orchestre de 45 musiciens, dirigé par Jean Deslauriers, présentera un programme de musique populaire ou mi-classique. L'annonceur de radio-concerts canadiens est Roger Baulu.

Retour de Jacques Thibaud en récital

Jacques Thibaud, que l'on entendra en récital le 27 février au Plateau, n'est pas venu en Amérique depuis dix-sept ans. Il y a déjà 35 ans que l'art accompli de Thibaud exerce son prestige sur tous les centres musicaux du monde.

Né à Bordeaux, Jacques Thibaud fut élève de Marsick au Conservatoire de Paris, y remportant un premier prix à 16 ans.

Engagé d'abord dans l'Orchestre Colonne, il débuta comme grand soliste en 1898, pour entreprendre périodiquement par la suite de triomphales tournées en Europe et en Amérique.

Partout, à Paris, à Berlin, à Londres, à New-York, à Montréal, les critiques furent toujours unanimes à proclamer Thibaud le plus remarquable violoniste de France, le meilleur représentant de l'école française de violon.

Horaires des spectacles

SAINT-DENIS:
"Le lit à colonnes": 12 h. 15, 3 h. 18, 6 h. 21, 9 h. 24.
"Saturnin": 1 h. 32, 4 h. 35, 8 h. 11.
CINEMA DE PARIS:
"Symphonie Fantastique": 11 h. 44, 2 h. 13, 4 h. 42, 7 h. 11, 9 h. 40.
LOEW'S:
"The Jolson Story": 9 h. 50, 12 h. 10, 2 h. 30, 4 h. 50, 7 h. 10, 9 h. 30.
PALACE:
"Notorious Gentleman": 9 h. 50, 10 h. 10, 2 h. 30, 4 h. 50, 7 h. 10, 9 h. 30.
CAPITOL:
"The Dark Mirror": 10 h. 16, 12 h. 36, 2 h. 56, 5 h. 16, 7 h. 36, 9 h. 56.
PRINCESS:
"The Show - Off": 10 h. 05, 1 h. 04, 4 h. 03, 7 h. 02, 10 h. 01.
"Life Wanted": 11 h. 24, 2 h. 35, 5 h. 32, 8 h. 31.
ORPHEUM:
"Le Seul Amour": 11 h. 54, 3 h. 13, 6 h. 33, 9 h. 52.
"Mademoiselle Béatrice": 10 h. 13, 1 h. 32, 4 h. 32, 8 h. 11.
"Gallant Journey": 11 h. 1 h. 46, 4 h. 32, 7 h. 18, 10 h. 04.
"Lone Wolf in Mexico": 12 h. 30, 3 h. 16, 6 h. 02, 8 h. 48.

La gazette artistique

Cinéma

SAINT-DENIS: "Le Lit à Colonnes", avec Jean Marais, Michèle Alfa, Fernand Ledoux et Valentine Tissier. Aussi "Saturnin".

CINEMA DE PARIS: La *Symphonie Fantastique*, avec Jean-Louis Barrault, Renée St-Cyr, Lise Delamare, etc.

HIS MAJESTY'S: Benjamino Gigli, dans le film "Mama" commençant le 17 février, pour une semaine.

LOEW'S: "The Jolson Story", en couleurs, avec Larry Parks, Evelyn Keyes et William Demarest.

CAPITOL: "The Dark Mirror", avec Olivia de Havilland, Lew Ayres.

IMPERIAL: "Gallant Journey", avec Glenn Ford et Janet Blair. Aussi "The Lone Wolf in Mexico".

PRINCESS: Red Skelton dans "The Show-Off", avec Marilyn Maxwell. Aussi "Life Wanted".

ORPHEUM: Pierre Blanchar et Micheline Presle, dans "Un seul Amour". Aussi Gaby Morlay et André Luguet dans "Mademoiselle Béatrice".

EMPIRE: To Each His Own. Aussi A close call for Boston Blackie.

HOLLYWOOD: Night and Day, avec Cary Grant et Alexis Smith; aussi que One Exciting Week, avec Al Pearce et Jerome Cowan.

REX: Tu seras mon mari, avec Sonja Henie et John Payne; aussi que Whistling in Brooklyn, avec Red Skelton et Ann Rutherford.

STELLA: Les roquevillards, avec Charles Vanel et Aimé Clarind; aussi que Romance à trois, avec Fernand Gravey et Simone Renant.

LAVAL: The Kid from Brooklyn en couleurs, avec Danny Kaye et Virginia Mayo. Aussi The Falcon's Alibi avec Tom Conway et Rita Corday.

PARK: Lucile Ball et John Hodiak dans Two smart people. Aussi Road to Utopia, avec Bing Crosby, Bob Hope et Dorothy Lamour.

5th AVENUE: Three Wise fools avec Margaret O'Brien. Aussi Step by Step, avec Lawrence Tierney et Ann Jeffreys.

CENTURY: Johnny Weissmuller et Brenda Joyce dans Tarzan and the Leopard Woman. Aussi Helmut Dantine et Andrea King dans Shadow of a Woman.

AMHERST: Yvonne de Carlo et Rod Cameron dans Frontier Gal, en couleurs. Aussi Angels with Dirty Faces, avec James Cagney et Pat O'Brien.

NELSON: Ella Raines et Rod Cameron dans The Run around, aussi que William Henry dans The Invisible Informer.

ORLEANS: Van Johnson, Esther Williams, Lucille Ball et Keenan Wynn dans Easy to Wed; Helmut Dantine et Andrea King dans Shadow of a Woman.

PASSE-TEMPS: La huitième femme de Barbe-Bleue, avec Gary Cooper et Claudette Colbert, (dialogue français). Little Giant, avec Bud Abbott et Lou Costello, une comédie.

KEY: The Way to the Stars, avec Michael Redgrave et Rosamund John.

VILLERAY: O.S.S., avec Alan Ladd et Geraldine Fitzgerald; Cluny Brown, avec Charles Boyer et Jennifer Jones; Last Crooked Mile, reprise, avec Donald Barry et Ann Savage.

VEDUN PALACE: Hurricane, avec Dorothy Lamour et John Hall; Seventh Veil, avec James Mason et Ann Todd.

BEAUBIEN: "Les folles héritières" avec Barbara Stanwyck et George Brent. Aussi "Unwritten Code" avec Tom Neal et Ann Savage.

PERRON: "Yankee Doodle Dandy", dialogue français, avec James Cagney et Joan Leslie. Aussi "I Love a Mystery" avec Jim Bannon et Nina Foch.

MIDWAY: Mutiny of the Bounty, avec Clark Gable et Franchot Tone. Eagle's Brood, avec Hopalong Cassidy.

EMPRESS et OUTREMENT: Bud Abbott et Lou Costello dans The Time of Their Lives, avec Marjorie Reynolds, Binnie Barnes; Gary Cooper dans The Adventures of Marco Polo, avec Basil Rathbone, Sigrid Gurie, Lana Turner.

SAVOY: The Killers, avec Edmond O'Brien, Eva Gardner, Albert Dekker; George Brent, Lucille Ball, et Vera Zorina dans Loner Come Back, avec Charles Winninger.

CHATEAU et CARTIER: Jane Russell, et Louis Hayward, dans Young Widow, avec Kent Taylor; Constance Moore et William Elliott dans In Old Sacramento.

DOMINION: Laurence Olivier et Joan Fontaine dans Rebecca; Roy Rogers, dans Rainbow Over Texas.

MAISONNEUVE: William Powell et Hedy Larr, dans The Heavenly Body; Phillip Terry et Ann Savage, dans The Dark Horse.

Musique
HIS MAJESTY'S: Récital Lotte Lehmann, soprano. (28 février)

HIS MAJESTY'S: La Société classique présente Erno Balogh, pianiste (Jeudi le 27 fév.)

MONUMENT NATIONAL: Les Variétés Lyriques présentent, en spectacle bénéfice pour Camille Du-

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

charme, l'opérette "Les Cloches de Corneville" (23 février).
ERMITAGE: Quatuor à cordes McGill (21 février).

PLATEAU: Jacques Thibaud, violoniste, en récital (27 février).
RITZ-CARLTON: Au Ladies' Morning Musical Club: L'Ensemble instrumental de Montréal (20 février à 3 h. p.m.).

RITZ-CARLTON: Neil Chotem, pianiste, en récital (3 mars).

ERMITAGE: La Petite Symphonie de Montréal, sous la direction de Bernard Naylor (18 février).

PLATEAU: Quatuor de Budapest (10 mars).

MONUMENT NATIONAL: Les Variétés Lyriques présentent "Le Comte de Luxembourg", de Franz Lehar (6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15, 16 et 18 mars).

Théâtre

GESU: L'Équipe présente l'Ecole des Femmes de Molière. (Jusqu'au 19 février).

MONUMENT NATIONAL: Revue Bleu et Or (20, 21, 22 février).

SPECTACLE

HIS MAJESTY'S: "Bloomer Girl" revue musicale (3 mars).

Causerie-forum à N.-D. des Neiges

M. J.-R. Bonnier traitera des centres récréatifs.

La section de Notre-Dame des Neiges de la Société St-Jean-Baptiste présentera, mardi soir, une causerie-forum avec M. J.-R. Bonnier comme conférencier. Ce dernier traitera des centres récréatifs. Le conférencier sera présenté par M. J.-C. Lavigne et sera remercié par Me L.-C. Martineau.

La soirée sera sous la présidence d'honneur du maire Camilien Houde, M. Houdre, qui prendra également la parole, sera présenté par M. J. Huberdeault, président de la section, et sera remercié par M. l'abbé Gédéon Sanche, curé de la paroisse.

Cette causerie-forum aura lieu dans la crypte de l'église de Notre-Dame des Neiges, à l'angle des rues Lacombe et Côte-des-Neiges. M. P.-E. St-Laurent agira comme maître de cérémonie. La soirée sera suivie d'un buffet.

Musicien anglais attendu ici

M. E. Dole, agent général du service des voyageurs du Réseau National, annonce que M. Edgar Stanley Roper, C.V.O., M.V.O., F.R.C.O., maître de la musique royale et organiste, compositeur et maître des chapelles royales, arrivera au Canada la semaine prochaine pour une tournée de trois mois à travers

L'Equipe

L'Ecole des Femmes

de Molière

MISE EN SCENE DE PIERRE DAGENAIS

CE SOIR

à 8 h. 15 et 10 h. 15

Billets au Gesù

LA. 6890

Ténor universellement célèbre

BENIAMINO GIGLI

dans le chef-d'œuvre musical

mama

produit en Italie avec titres anglais complets

Venez entendre les arias extraordinaires de l'opéra "Rigoletto", de Verdi, et l'émouvante "Scène de la mort", dans "Othello".

Orchestre symphonique et chœur de la Scala

2 représentations par jour: 2 h. 30 et 8 h. 30.

TOUS LES SIE

A Québec

Chef du service provincial des forêts

Nomination de M. Roland Deschamps — Le bill de la ville de Québec — Le centre d'apprentissage de Joliette

Québec, 17. (De notre envoyé spécial) — M. Roland Deschamps, ingénieur forestier qui, depuis plusieurs mois, remplissait par intérim la charge de chef du service forestier de la province, vient d'être nommé officiellement à ce poste.

M. Deschamps fut pendant onze années régisseur de la pépinière de Berthierville.

Bill de la ville de Québec

La cité de Québec donne avis qu'elle présentera un bill à la présente session de la Législature. Québec demande d'être autorisé à céder gratuitement aux missionnaires oblates certains terrains en vue de la construction d'un centre paroissial dans Saint-Sauveur.

La ville de Québec veut aussi être autorisée à céder gratuitement à la corporation archiepiscopale de Québec des terrains requis pour la construction d'immeubles destinés à de nouvelles paroisses.

La vieille cité demande en outre d'augmenter à \$50,000 l'octroi annuel qu'elle est autorisée à donner à l'Office municipal du tourisme et de l'industrie. Elle veut aussi déterminer de quelle façon sera constituée la commission de l'exposition et préciser davantage les devoirs du greffier de la Cour du record.

Nominations provinciales

La Gazette Officielle promulgue plusieurs nominations. Le Dr Lucien LaBue de Québec, est nommé surintendant médical de l'Hôpital Saint-Michel-Archange, et cela à compter du 15 janvier 1947. Le no-

taire Thomas Cimon, de Baie Saint-Paul, est nommé député registraire de la deuxième division d'enregistrement de Charlevoix et député greffier de la Cour de magistrat du district électoral de Charlevoix, à la Baie Saint-Paul.

MM. H. P. Smith, médecin, J.-W. Denis, protonotaire, Henri R. Dufresne, notaire, Arthur Martin, industriel et Renaud Chappellaine, protonotaire, tous domiciliés à Nicolet, sont nommés commissaires pour l'érection civile des paroisses dans le diocèse de Nicolet.

Le bassin de la rivière Winneway

La compagnie Belleterre Québec Mines Ltd demandera à la Législature l'autorisation de faire les travaux nécessaires afin de détourner vers le bassin de la rivière Winneway, dans le comté de Témiscamingue, les eaux du bassin de drainage des lacs Vieillard et La Vieille.

Le centre d'apprentissage de Joliette

En vertu d'un arrêté en conseil publié dans le dernier numéro de la Gazette Officielle, la commission d'apprentissage des métiers de bâtiment et de génie de Joliette est constituée en corporation.

La cité de Joliette a été reconnue comme centre d'apprentissage pour les métiers du bâtiment des comtés de Joliette, Berthier, Montcalm et L'Assomption. Ce centre aidera à l'apprentissage des ouvriers, à l'adaptation et à la réadaptation des infirmes, des accidentés du travail et des blessés de guerre de la région de Joliette.

La sécurité aérienne dans les aéroports

Nouvelle conférence de l'IATA

Un sous-comité technique de l'IATA se réunira à New-York demain pour étudier les moyens d'uniformiser par le monde les services aériens. On attend à cette conférence qui durera jusqu'à vendredi les experts de six pays différents.

Les discussions porteront sur tous les facteurs qui entrent dans la composition des routes aériennes et dans l'établissement d'aéroports qui puissent assurer un service aérien international sûr, régulier et adéquat.

Stanislaw Krzyckowski, secrétaire du comité technique de l'IATA, déclarait aujourd'hui en annonçant cette conférence: "L'expérience prouve que la sécurité aérienne en général dépend le plus souvent de la sécurité qui existe dans le voisinage de l'aéroport."

"Que quelques aéroports d'un pays, continuant-il, ou même que tous les aéroports d'un pays soient construits selon toutes les conditions nécessaires à une sécurité parfaite... cela est loin d'être suffisant pour assurer une sécurité aérienne internationale. Il est donc nécessaire que tous les gouvernements adoptent les mêmes méthodes dans l'opération des aéroports sur tous les points du globe."

Départ pour les Antilles du "Canadian Cruiser"

Le "Canadian Cruiser", cargo de la Canadian National Steamships, a quitté notre port pour son deuxième voyage aux Antilles. Il avait à son bord douze passagers à destination des Bermudes, de la Barbade, de Grenade et de Georgetown, Demerara.

Sa cargaison comportait des automobiles, des matériaux de construction, des vivres et de la bière.

Par i les passagers venant de Montréal on remarquait: M. R. W. Steele, président de l'Asbestos Corporation Ltd. et Hme Steele, E. S. et D. Crabtree, respectivement vice-président et directeur de Crabtree and Company Ltd. courtiers; J. F. Cameron, de la maison Drev Brown Ltd.; A. Shevell, président de A. Shevell Company, et J. M. Gauthier, gérant du service des marchandises de la Canadian National Steamships.

Démission d'un échevin à Chicoutimi

Chicoutimi, 17 (D.N.C.) — M. Pierre Saint-Onge, marchand, vient de remettre sa démission comme échevin de Chicoutimi. M. Saint-Onge siégeait au conseil municipal depuis août dernier. Le conseil devra considérer cette démission à sa séance de ce soir.

Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de

J. A. DÉSAY,
(limitée)
Qualité supérieure
Montréal

(BERNIER & SES FILS)
FRANÇHEMONTAGNE
460 St-Jacques
MONTREAL
IMPORTATEURS EN GROS
TOILES LAINAGES & COTONS
BE. 2531-2

On refuse à Grierson l'entrée aux Etats-Unis

L'ancien commissaire de l'Office national du film ne peut obtenir du consul général de Montréal un visa de séjour aux Etats-Unis

Une nouvelle émanant de Washington annonce que John Grierson, ancien Commissaire de l'Office National du Film, s'est vu refuser un permis de séjour aux Etats-Unis. On donne, comme explication officielle, que M. Grierson "n'est pas éligible selon les lois existantes" et que tout autre renseignement devra s'être opposé à l'émission d'un tel permis et qui a toute discrétion dans la matière.

C'est M. North Winship qui est ici le consul général des Etats-Unis. Interrogé à ce sujet, il n'a voulu faire aucun commentaire car, dit-il, "tout ce qui concerne les visas et l'immigration est strictement confidentiel". Il n'a pas voulu confirmer ou nier que son bureau ait refusé un permis à Grierson, comme le veut la nouvelle.

On croit que certains hommes d'affaires américains ont protesté contre l'admission de Grierson aux Etats-Unis parce que celui-ci a l'intention de faire la concurrence en Amérique aux intérêts américains de l'industrie cinématographique.

Grierson est en ce moment à Londres, appelé par le British Overseas Film Council à donner son avis sur la production des films documentaires. Il doit y rester trois ou quatre semaines.

Sa demande de séjourner aux Etats-Unis plus longtemps que les 29 jours réglementaires accordés à

un visiteur a été déposée en septembre dernier.

Ce genre de permis était, pendant la guerre, étudié par un Conseil spécial siégeant à Washington, mais depuis 9 mois c'est le consul général qui possède toute discrétion dans la matière et sa décision est sans appel.

Selon le Département d'Etat, le consul général n'est pas obligé de décliner les raisons de son refus, mais on note que d'habitude il rapporte les faits au Département. Cependant, il est très rare que ces faits soient rendus publics.

Grierson, qui est bien connu dans les cercles officiels de Washington par ses nombreuses visites comme fonctionnaire du gouvernement d'Ottawa, possède, dit-on, la nationalité canadienne, quoiqu'il soit de naissance écossaise.

Lorsqu'il y a 15 mois, Grierson avait démissionné comme chef de l'Office national du Film, il avait alors déclaré que son départ était motivé par une divergence d'opinion avec ses supérieurs qui voulaient limiter le travail de l'Office à des films domestiques tandis que Grierson aurait aimé aborder les sphères internationales.

L'Office du Film a souvent été accusé de tendances communistes. On a dit qu'une grande partie des membres de son personnel affichait des opinions politiques fortement marquées vers la gauche.

Nouveau central automatique Mission de notre groupe ethnique

L'inauguration a eu lieu dimanche à Verdun

A minuit et douze minutes exactement, dimanche, quatre employés du service d'outillage de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada mirent en branle le nouveau central automatique Trenmore, qui dessert maintenant plus de 4,000 abonnés de Verdun et de Village LaSalle. En moins de deux minutes, ils avaient enlevé des centaines d'obstacles métalliques reliés les uns aux autres à l'aide de ficelles sous lesquelles ils n'eurent qu'à tirer. Presque simultanément, on entendit le dé clic des appareils de commutation automatique attestant que les abonnés se servaient déjà de leurs nouveaux numéros d'appel.

Le maire Edward Wilson, de Verdun, et son collègue de Ville LaSalle, M. J. A. Leroux, assistèrent à l'inauguration du central logé dans le nouvel immeuble de la Compagnie Bell situé à l'angle de l'avenue Bannantyne et de la 1re avenue, à Verdun.

Trenmore, qui est le 25e central automatique de la région métropolitaine, absorbera éventuellement tous les téléphones raccordés au central manuel York, éliminant ainsi tout vestige de service manuel dans la région de Montréal. Des 4,000 abonnés qu'il dessert maintenant, 2,700 jouissent du service automatique pour la première fois et 1,300 étaient auparavant reliés aux centraux Wilbank, Fitzroy et Wellington.

On prévoit le transfert, d'ici trois semaines, d'un autre groupe de 900 abonnés desservis par Wilbank. Les numéros libérés par la mise en service du central Trenmore seront assignés à de nouveaux abonnés dès que l'on aura terminé les préparatifs techniques.

Avant l'inauguration, M. Frederick Johnson, président de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, fit visiter la bâtisse aux représentants des pouvoirs publics. Des ingénieurs et autres personnalités officielles de la compagnie se trouvaient également sur les lieux pour fournir aux visiteurs toute explication qu'ils désiraient obtenir sur le fonctionnement du service automatique.

Parmi les personnalités qui assistaient à cette inauguration, on remarquait, outre celles déjà nommées, MM. D. Hébert, Armand Soulières, René Cool et Archie Wilcox, conseillers municipaux de Verdun; MM. Albert Perras et W. Laurent, de Ville LaSalle; MM. C. E. Gravel, directeur de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada; R. V. Macaulay, vice-président; G. L. Dewar, gérant général de la région de l'est; R. H. Keefler, gérant de la division de Montréal; E. M. Armour, gérant du district ouest; J. R. Mongeau, gérant du district est; A. M. Clark, surintendant du service d'outillage, district ouest; C. E. Harris, gérant du bureau de Verdun, et L. G. Buck, surintendant du service d'outillage, division de Montréal.

L'Association forestière québécoise

Québec, 17. (D.N.C.) — La 5ème assemblée annuelle de l'Association Forestière Québécoise aura lieu au Château Frontenac mardi prochain, le 18 février. A 10 h. a.m., il y aura assemblée du bureau de direction au cours de laquelle le gérant donnera rapport des activités de l'année. Dans l'après-midi, à 2 h., il y aura assemblée générale pour tous les membres de l'association et l'on discutera tout particulièrement du programme de conservation forestière que l'association forestière a l'intention de réaliser au cours de 1947. On procédera aussi à l'élection du bureau de direction pour élire le conseil exécutif et les officiers de l'association.

Le soir, un banquet à la salle Riverview terminera les délibérations de la journée et les membres présents auront le plaisir d'entendre M. Marcel Lehoucq, premier forestier des Nations Unies, et M. John Fisher, de la Canadian Broadcasting Corporation.

Plus de 200 personnes sont attendues à Québec à cette occasion et toutes les branches de l'industrie forestière auront des représentants.

Réunion de la société du bon parler français à Lachine

Lachine, 17. — La dernière réunion publique de la Société du Bon Parler français, à Lachine, était sous la présidence de M. le curé Aimé Boileau, directeur à vie de l'Ordre "Honneur et mérite" du Bon Parler français. Il s'agissait d'une conférence-concert, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste, sections 85 et 103.

M. Jules Massé, président du Bon Parler français, était le conférencier invité. "Les véritables œuvres de vie française et de salut national doivent d'abord procéder de l'esprit, a dit l'orateur. Il est plus nécessaire que jamais de jeter, aux quatre vents du pays, la semence d'idées justes et constructives."

Et M. Massé a continué en faisant remarquer que "l'esprit d'initiative le mépris du risque, le goût des responsabilités, le sens de l'organisation et la persévérance dans les entreprises sont des moyens infaillibles que notre groupe ethnique se doit d'utiliser de plus en plus en vue d'accroître sa puissance et de remplir sa mission propre. Cette mission, conclut M. Massé, qui se poursuit sous le signe de la qualité plutôt que de la quantité, constitue à notre époque de matérialisme, l'un des meilleurs ferments de la civilisation occidentale en Amérique du nord."

Le conférencier a été remercié par M. Jérémie Diotte, président de la Saint-Jean-Baptiste, section 35, et M. le curé Boileau ne ménagea pas ses encouragements aux membres de la Société du Bon Parler français et aux nombreux sympathisants venus les encourager de leur présence à cette conférence-concert.

Les artistes locaux qui étaient au programme furent chaudement applaudis et plusieurs nouveaux membres se sont inscrits.

Militaires canadiens décorés par la Hollande

Ottawa, 17. — Le ministre de la Défense nationale, M. Brooke Claxton, annonce que sept officiers et un sous-officier breveté, classe I, de l'armée canadienne ont été décorés par le gouvernement des Pays-Bas.

Ces décorations sont décernées en reconnaissance des services rendus par ces militaires, pour la plupart techniciens, dans la cession du matériel et de l'équipement de l'armée royale des Pays-Bas, est-il déclaré dans la citation officielle.

Le gouvernement canadien a cédé aux Pays-Bas tout l'équipement nécessaire à plusieurs divisions.

Parmi les décorés, on relève en tête de la liste le nom du brigadier (autrefois major-général) D. E. Dewar, C.B.E., d'Ottawa, qui était directeur général de la division des arsenaux et des munitions de petit calibre au ministère des Munitions et d'approvisionnement, pendant presque toute la durée de la guerre. Il est officier de l'armée permanente et jouit actuellement d'un congé de retraite. Le brigadier Dewar est créé grand chevalier de l'Ordre d'Orange-Nassau.

Deviennent commandeurs de l'Ordre d'Orange-Nassau: le brigadier Terrence F. Flahiff, avocat de Toronto et officier du ministère des Munitions et d'approvisionnement qui, après la guerre, devint contrôleur de la coupe du bois; le colonel Montague W. Kynch, O.B.E., E.D., de Winnipeg, maintenant au service de la Central Mortgage Corporation, autrefois détaché auprès de la division du quartier-maître général au quartier général de l'armée, et employé pendant quelque temps au bureau du sous-ministre.

Deviennent officiers de l'Ordre d'Orange-Nassau: le lieutenant-colonel George Weir, O.B.E., de Calgary, qui, après avoir servi outre-mer dans le service de l'intendance, a occupé un poste spécial dans le bureau du sous-ministre de l'armée et qui était directeur d'entreprises commerciales dans la vie civile; le major (autrefois lieutenant-colonel) H. E. Chater, O.B.E., d'Ottawa, qui a servi outre-mer dans des unités de l'artillerie et du service de l'intendance; il est officier de l'armée active au quartier général de l'armée. Deviennent chevaliers-officiers de l'Ordre d'Orange-Nassau: le con-

PL. 5151
OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS

Que les fenêtres soient gaies pour faire bon accueil au soleil printanier

BEAU FILET de COTON

Exactement ce qui portera une fenêtre avec goût... tout en laissant pénétrer le soleil déjà plus chaud.

42" — LA VERGE

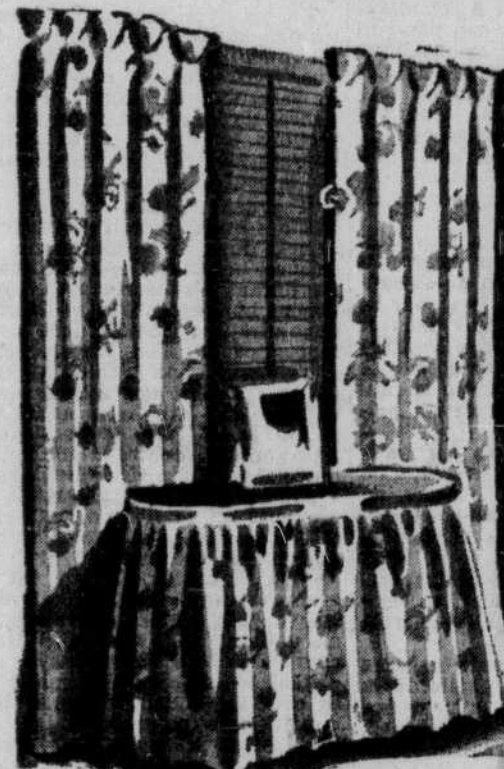
.98

N'est-ce pas le tissu à rideaux idéal madame pour cette fenêtre de chambre que vous désirez depuis longtemps embellir? Les dessins de carreaux ou de rayures sur fond crème, seront aussi jolis dans une fenêtre de porte que dans une fenêtre de chambre. Avantages à noter: ce filet de coton est lavable et des plus durables. Venez acheter la longueur nécessaire pour chaque fenêtre à rénover.



CRETONNE FLEURIE TOUJOURS JOLIE

... Cette qualité à employer pour chesterfield



Vous aurez le choix de plusieurs dessins de fleurs sur fond rose, dans cette qualité de cretonne épaisse à texture résistante, pour draperies, housses, etc. Largeur: 42".

.98

LA VERGE

DUPUIS — cinquième (De Montigny)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL v.-p. et gér. gén.



Semaine Scoute

A l'occasion de la Semaine Scoute internationale, les Scouts Catholiques de Montréal s'unissent "A Cœur Jolé" avec leurs frères dans l'accomplissement "Du Beau Boulot". Voici le détail des activités.

Mardi 18: Les scouts-routiers ressuscitent les traditions canadiennes et font une veillée du bon vieux temps en la salle de l'école Supérieure St-Stanislas, à 8 h. 30 p.m. A minuit, entrée en Coréme avec messe et communion, imposition des Cendres.

Jeudi 20: Grande fou-de-Camp de la fraternité. Nos garçons s'unissent en intention aux scouts des 42 nations qui ont accepté la vie chère à B. P. Thème: "Du Beau Boulot". A l'académie Québec — Outremont, à 8 h. p.m.

Samedi 22: Les louveteaux vivent de la "Vie de la Jungle" à l'école Normale Jacques-Cartier.

Dimanche 23: Récollecion pour les chefs et routiers Messe solennelle et palabres. Thème: La vertu scoutie la plus actuelle: "la Pureté". Au Collège Ste-Marie.

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL v.-p. et gér. gén.

Au Club Saint-Laurent-Kiwanis

Le prochain déjeuner-causerie du Club Saint-Laurent Kiwanis de Montréal, Inc. aura lieu mercredi, le 19 février 1947, à 12 h. 30, en la salle de bal de l'hôtel Ritz-Carlton.

Le conférencier invité sera M. Charles Holmes. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "Nation sans drapeau".

Assemblée chez les pressiers

Le Syndicat des pressiers de Montréal, Inc. tiendra son assemblée régulière à 1231 est, rue Demontigny, ce soir, à 8 h. 15. Plusieurs sujets à l'étude.

Economiste torontois honoré par Laval

Québec, 17. (D.N.C.) — Le président général de la Société royale du Canada, M. Harold A. Innis, recevra de l'Université Laval un doctorat honoris causa en sciences sociales. En annonçant cette nouvelle, le secrétaire général de l'université, Mgr A. M. Parent, a précisé que le doctorat sera remis à la fin de mai, à l'occasion de la réunion annuelle à Québec de la Société royale du Canada.

M. Innis, éminent économiste, est professeur et directeur du département d'économie politique à l'université de Toronto.

Mamans, avec énergie par Marie-France

Par les mille trucs éducatifs qu'il suggère, par ses excellentes méthodes de maîtrise personnelle, ce livre s'impose à l'attention de toutes les mamans.

Volume de 150 pages.

Au comptoir: \$0.75

Par la poste: \$0.80

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"